

AL SIDDIQA

LA VÉRIDIQUE

LAJNA IMA'ILLAH DE FRANCE



N°28 | 2025

L'OBÉISSANCE AU CALIFAT

وَاعْتَصِمُوا بِحَبْلِ اللَّهِ جَمِيعًا وَلَا تَفَرَّقُوا

« ET CRAMPONNEZ-VOUS ENSEMBLE À LA
CORDE D'ALLAH ET NE SOYEZ PAS DIVISÉS »

(Saint Coran, 3 : 104)



ÉDITION SPÉCIALE : L'OBÉISSANCE AU CALIFAT

LES DIX CONDITIONS DE LA BAI'AH

L'initiation à la Jama'at Ahmadiyya en Islam.

L'initié doit solennellement promettre :

I

De s'abstenir du Shirk (attribuer des associés à Allah) jusqu'au jour de sa mort.

II

De se préserver de la fausseté, la fornication/l'adultère, du regard malveillant, de la débauche, la dissipation, la cruauté, la malhonnêteté, la méchanceté et la rébellion, et de se garder de tout emportement passionnel quelle que soit son intensité.

III

D'offrir les cinq prières quotidiennes, selon les commandements d'Allah et du Saint Prophète Muhammad (saw) et, aussi régulièrement que possible, d'offrir la prière de Tahajjud, d'invoquer le Durūd sur le Saint Prophète Muhammad (saw), de faire sienne l'habitude de demander quotidiennement le pardon de ses péchés, de se souvenir des faveurs d'Allah et de Lui rendre louange et gloire.

IV

De ne pas nuire, surtout sous l'influence de ses passions, aux créatures d'Allah en général, et aux musulmans en particulier, que ce soit avec sa langue ou avec ses mains ou autrement.

V

De demeurer loyal à Allah, dans toutes les vicissitudes de la vie, dans le malheur et le bonheur, dans l'adversité et la prospérité, dans la félicité et l'épreuve, et de se résigner dans toutes les situations au décret d'Allah ; de s'apprêter à affronter toutes sortes d'avanies et de tourments dans Son chemin, et de ne jamais s'en détourner lorsque surgissent des revers mais bien au contraire de marcher en avant.

VI

D'éviter de suivre les coutumes non islamiques et les penchants libertins. De se soumettre à l'autorité du Saint Coran et de considérer la Parole d'Allah et les Traditions du Saint Prophète Muhammad (saw) comme les guides principales dans toutes les sphères d'activités de sa vie.

VII

De renoncer complètement à l'orgueil et la vanité et de vivre dans l'austérité, l'humilité, la bonne humeur et patience ; et d'avoir un caractère doux.

VIII

De tenir la foi, l'honneur de la foi et la cause de l'Islam plus chers que sa vie, sa richesse, son honneur, ses enfants et les êtres chers.

IX

De se dévouer au service des créatures d'Allah uniquement pour la cause d'Allah et d'oeuvrer au bien-être de l'humanité au moyen des compétences et des facultés octroyées par Allah.

X

De nouer un lien de fraternité avec cet humble serviteur d'Allah, lui vouant obéissance en toute chose qui soit bonne pour l'amour d'Allah et d'y être fidèle jusqu'à la mort ; d'exercer dans l'observance de ce lien une dévotion telle qu'elle n'est pas perceptible dans aucune autre relation.

SOMMAIRE

L'Editorial	1
Message de la Sadr Lajna Ima'illah france	3
Saint Coran	4
Hadith	5
Les Dires du Messie Promis (as)	6
Les Dires du Calife (aba)	7
Poème - Le Califat : de l'Obéissance à la Guidance	8
De la soumission à l'obéissance : La voie du Saint Coran et l'exemplarité du Saint Prophète Muhammad (saw)	9
Un serment d'allégeance : La bai'ah	18
Un Moment de Grâce : La Amila Nationale de la Lajna Ima'illah France bénie par une rencontre avec le Calife (aba)	24
Poème - Sous ta lumière bénie	36
Biographie des 5 Califes	37
Notre Calife dans le silence : la grandeur de l'humilité	43
La Force unificatrice du Califat : un modèle de paix et d'unité en France et dans le monde	48
Le Califat - De l'obscurité à la lumière, de la crainte à la sérénité	57
Poème - Obéissance au Califat	61
L'intelligence artificielle : une résolution aux multiples facettes	63
La dépression postpartum	65
Le journal des Nasirats	69
Serment prêté à l'occasion du centenaire du Califat-e-Ahmadiyya	72

Association
Musulmane
Ahmadiyya de
France, Lajna
Ima'illah France,
@lajnafrance



Masjid Moubarak
52-54 Rue Louis et
Gérald Donzelle,
95390 Saint-Prix

L'ÉQUIPE

**Sous la direction de
la Présidente de la Lajna
Ima'illah De France :**
Aminata Touré

Organisé par le Service des Publications

Secrétaire Nationale de
publications :
Nughzatul Zahra Husnain

Rédactrice en Chef
Anila-Amber Anas-
Rajput
Rédactrice en Chef Adjointe
Raghiba Usama

Rédactrices :
Shazia Ejaz, Adeeba Aleem,
Faïza Manzoor, Maryam
Warraich, Jamila Goncalves,
Asifa Badar, Amna Khalid
Pervaiz, Anam Kahlon, Iman
Haider, Id Belaïd Zahra

Relectrices :
Tanzila Dawood, Mehtab,
Sara Malik, Azka Ghulam,
Anila-Amber Anas-Rajput,
Jamila Ibdelaid

équipe artistique :
designers principaux
Ayesha Malhi-Bilal
Khola Rasheed

Adeeba Aleem, Afshan
Masood, Aimen Mansoor,
Amtul Soubouh Naseem,
Arshia Noor Ahmad, Asifa
Badar, Eshal Naseem,
Fawziya Tabou, Maryam
Warraich, Khafia Akram,
Samrina Rasheed, Saira
Tehseen,

Impression
Aissata Ba

L'éditorial

Le Califat, dans le contexte de la Communauté Musulmane Ahmadiyya, a une signification profonde et spirituelle. Il est considéré comme une institution divine qui assure la continuité de la direction spirituelle et morale des croyants après la mort du Messie Promis (as), Hazrat Mirza Ghulam Ahmad, fondateur du mouvement Ahmadiyya. Incarnée par le Calife qui agit en tant que guide et leader spirituel, cette institution est considérée comme un lien entre les membres de la communauté et Dieu.

Le 26 mai 1908, un profond sentiment de peur a gagné les membres de la Communauté Musulmane Ahmadiyya à Qadian, en Inde, à l'annonce bouleversante du décès du Messie Promis (as). Pourtant, la Communauté ne s'est pas effondrée ; bien au contraire, elle a été le témoin de l'accomplissement éclatant d'une promesse divine faite par Allah le Tout-Puissant. En effet, le 27 mai 1908, guidés par la volonté divine, les membres de la communauté ont élu Hazrat Hakeem Maulvi Noor-ud-Din (ra) comme premier Calife du Messie Promis (as). L'inquiétude qui pesait sur la communauté s'est aussitôt dissipée, laissant place à un profond sentiment de paix et de sécurité. Cet événement a marqué le commencement d'une nouvelle ère de leadership spirituel.

Le Califat est une institution de leadership visant à maintenir l'unité de la communauté et à promouvoir les enseignements de l'islam. Désigné par Dieu, le Calife reçoit des conseils divins pour sa direction, mais l'efficacité du Califat dépend de l'obéissance des membres de la communauté.

L'obéissance implique conformité, soumission, respect et déférence. Selon le Saint Coran, la caractéristique des vrais croyants est : « **Nous écoutons, et nous obéissons.** » (Chapitre 2, verset 286). Cette disposition à « entendre et obéir » découle naturellement de leur foi en Allah, en Ses anges, Ses livres et Ses messagers. L'histoire des prophètes et de leurs disciples démontre que le niveau d'obéissance est directement lié à la force de la croyance. Une simple déclaration de foi ne suffit pas sans une obéissance totale.

L'obéissance au Calife est un principe fondamental de la Communauté Musulmane Ahmadiyya. Les membres sont encouragés à suivre ses directives par respect et dévotion envers Dieu, considérant cette obéissance comme un moyen d'atteindre Dieu, d'obtenir la paix intérieure et de renforcer la cohésion communautaire. Les Ahmadi estiment qu'elle est essentielle au succès spirituel et matériel de la communauté, se manifestant par la participation aux activités communautaires et l'engagement dans des œuvres de charité.

Nous avons l'immense privilège d'être membres de cette communauté bénie et de recevoir les bénédictions qui découlent de l'obéissance au Calife choisi par Dieu. Dans son sermon du vendredi 25 mai 2018, Le Cinquième Calife (aba) a donné les conseils suivants aux membres de la communauté : **« Il nous incombe de procéder à une introspection constante afin de déterminer si nous orientons notre existence conformément aux prescriptions de Dieu Tout-Puissant, dans le dessein d'acquérir les grâces inhérentes au Califat. Quelles sont les normes auxquelles nous devons nous conformer ? Il convient d'examiner avec rigueur la qualité de notre adoration, la sincérité de nos prières, la pureté de nos paroles et de nos actes – sont-ils exempts de toute forme d'association à Dieu ? Quelle est la portée de nos sacrifices financiers et le degré de notre obéissance ?**

Sommes-nous à la hauteur des standards établis par Dieu Tout-Puissant et Son Messager ? Œuvrons-nous véritablement à atteindre les exigences que le Messie Promis (as) attendait des membres de sa communauté ? »

En tant que membres de la Communauté Musulmane Ahmadiyya, il est de notre devoir de suivre avec obéissance toutes les instructions qui nous sont données par notre bien-aimé Calife (aba), qu'Allah nous permette de le faire. Amine.

Dans ce numéro du magazine Al-Siddiqa, nous mettons en lumière le thème de l'institution du Califat et l'obéissance qui lui est due, des piliers fondamentaux de l'identité et de la pratique au sein de la Communauté Ahmadiyya.

Ils représentent un engagement envers une direction spirituelle qui vise à unir les croyants dans leur quête de vérité et de service à l'humanité. L'objectif de cette édition est de fortifier la foi, d'augmenter les connaissances et d'accroître le degré d'obéissance de chaque Ahmadi. La Communauté Ahmadiyya continue de démontrer, à travers ses actions et son dévouement, l'importance de cette institution dans leur vie quotidienne. **Nous invitons également les Lajna à envoyer des articles et des poèmes sur les compagnons femmes du Saint Prophète Muhammad (saw) à l'adresse e-mail fournie pour la prochaine édition.**

Anila Amber Rajput

REDACTRICE EN CHEF D'AL- SIDDIQA EN FRANÇAIS

L'obéissance au Khilafat :

Clé de notre unité et de nos bénédictions.



MESSAGE DE LA SADR LAJNA IMA'ILLAH FRANCE

L'obéissance au Khilafat est une bénédiction immense et une source de guidance pour chaque membre de la Jama'at. À travers l'histoire, Allah a toujours soutenu les croyants en leur envoyant des guides spirituels, et le Khilafat-e-Ahmadiyya en est la plus belle manifestation à notre époque.

Notre bien-aimé Huzoor, Hazrat Mirza Masroor Ahmad (aba), nous rappelle sans cesse l'importance d'une obéissance sincère et absolue au Khilafat, non pas comme une contrainte, mais comme un moyen d'atteindre l'amour d'Allah et de préserver notre unité.

Le Saint Coran nous enseigne :

« Ô vous qui croyez ! Obéissez à Allah et obéissez au Messenger, et à ceux qui ont de l'autorité sur vous... » (Sourate An-Nisa, chap. 4 : 60)

L'obéissance au Khilafat ne signifie pas seulement suivre les directives du calife, mais aussi s'efforcer de les mettre en pratique avec amour et dévouement. C'est en vivant selon ces enseignements que nous pourrions faire progresser notre foi, renforcer notre sororité et œuvrer pour le progrès de la Jama'at.

Huzoor-e-Anwar (aba) a déclaré :

« Tant que des mères naîtront dans la Jamaat et élèveront des enfants qui aiment le Khilafat, alors le Khilafat-e-Ahmadiyya ne court aucun danger » (Al Fazl, 10-17 juin 2005).

Il a également souligné que l'amour pour le Khilafat doit venir des parents. Si vous exprimez constamment votre amour et votre obéissance envers le Khilafat, cet amour se transmettra naturellement à vos enfants. »

Le Khilafat est un don divin, une lumière dans nos épreuves et un refuge dans les moments d'incertitude. Plus notre attachement au Khilafat grandira, plus les bénédictions d'Allah se manifesteront dans notre foi et notre quotidien.

Que chacune d'entre nous s'efforce d'être un modèle d'obéissance et de dévouement. Qu'Allah fasse de la Lajna Ima'illah de France un exemple d'excellence parmi les Lajnas du monde et nous accorde la force de transmettre ces valeurs essentielles aux générations futures.

Engageons-nous, chacune à notre niveau, à renforcer notre lien avec le Khilafat et à devenir des phares de foi et d'unité pour nos enfants et notre Jama'at.

Wassalam

Aminata Touré

Sadr Lajna Ima'illah France



بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ
Saint Coran
سُورَةُ النُّورِ

وَعَدَ اللَّهُ الَّذِينَ آمَنُوا مِنْكُمْ وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ
لَيَسْتَخْلِفَنَّهُمْ فِي الْأَرْضِ كَمَا اسْتَخْلَفَ الَّذِينَ مِنْ قَبْلِهِمْ
وَلَيُمَكِّنَنَّ لَهُمْ دِينَهُمُ الَّذِي ارْتَضَى لَهُمْ وَلَيُبَدِّلَنَّهُمْ مِنْ
بَعْدِ خَوْفِهِمْ أَمْنًا يُعْبُدُونَنِي لَا يُشْرِكُونَ بِي شَيْئًا وَمَنْ
كَفَرَ بَعْدَ ذَلِكَ فَأُولَئِكَ هُمُ الْفَاسِقُونَ ﴿٢٤﴾ ٥٦

« Allāh a promis à ceux d'entre vous qui croient, et qui font de bonnes œuvres, qu'Il fera assurément d'eux des Successeurs sur la terre, tout comme Il a fait des Successeurs de parmi ceux qui les ont devancés ; et qu'Il établira assurément pour eux leur religion qu'Il a choisie pour eux ; et qu'Il leur donnera assurément en échange, après leur crainte, sécurité et paix : Ils M'adoreront, et ne M'associeront rien. Puis quiconque sera ingrat après cela, celui-là sera du nombre des rebelles. »

(Sourate An-Nūr, v.56)

Hadith

Paroles du Saint Prophète
Muhammad (saw) :



« Hazrat Jabir (ra) rapporte que le Messager d'Allah (saw), une fois bien installé sur la chaire le jour du vendredi, a demandé aux gens : « Asseyez-vous. » À ce moment-là, Abdullah ibn Mas'ud (ra), qui se trouvait à l'entrée de la mosquée, a entendu cet appel et s'est assis à la porte de la mosquée. Le Saint Prophète Muhammad (saw) l'a remarqué et lui a dit : « Abdullah ibn Mas'ud ! Viens ici. »

(Source : Sunan Abi Dawood, Livre du vendredi, Chapitre sur l'imam qui s'adresse à un homme pendant son sermon)

Le Messager d'Allah (saw) a dit :

أَوْصِيَكُمْ بِتَقْوَى اللَّهِ وَالسَّمْعِ وَالطَّاعَةِ

Cela indique que les deux méthodes essentielles pour parvenir à la piété sont d'écouter attentivement les recommandations et de les appliquer.

(Source : Tirmidhi, Livre de la foi, Livre sur l'adhésion à la Sunnah)



Les paroles du Messie Promis (as)

« Observez cette longue file de chameaux qui avancent tous derrière un chameau en tête, avec une certaine manière et un rythme particulier. Le chameau qui est en tête, en tant qu'imam et guide, est le plus expérimenté et connaît parfaitement le chemin. Tous les autres chameaux avancent à la même allure, sans ressentir le besoin de se précipiter, contrairement à d'autres animaux comme les chevaux. Il semble que, dans la nature des chameaux, suivre l'imam soit un principe bien établi. C'est pourquoi Allah, le Tout-Puissant, a dit : « Ne regardent-ils pas les chameaux ? », soulignant cet état collectif lorsqu'ils avancent en file. De la même manière, un imam est essentiel pour maintenir l'ordre civil et l'unité. Il est important de noter que cette formation en file se produit lors des voyages. Ainsi, pour naviguer à travers ce monde, l'absence d'un imam peut mener l'homme à la perte et à la destruction. De plus, le chameau est particulièrement résistant et capable de marcher longtemps, ce qui nous enseigne la patience et la persévérance. Il a également la capacité de conserver de l'eau pendant plusieurs jours lors de longs périple, restant concentré sans se laisser distraire. De même, le croyant doit être toujours prêt et vigilant pour son voyage, et la meilleure provision est la piété. »

(Malfoozat, volume 1, pg 393-394, édition 2003)

Les paroles du Calife

Sa Sainteté Hazrat Mirza
Masroor Ahmad (aba)



Le bien-aimé Cinquième Calife (aba) a déclaré :

« Le critère de développement et le rythme de progression d'une nation ou d'une communauté dépendent de son niveau d'obéissance. Chaque fois que l'obéissance diminue, la progression en souffre également. Cela affecte également le rythme de développement des communautés divines. Rappelez-vous toujours que votre objectif, votre but dans la vie, doit être uniquement et exclusivement de plaire à Dieu, le Tout-Puissant. Cela implique de respecter les commandements, les règles et les décisions de Dieu, de Son Messager et de Son système, sans jamais faire de distinction dans votre obéissance. Il est important de se rappeler que la véritable bénédiction se trouve dans l'obéissance au système de la communauté et dans le fait de rester lié à celui-ci. »

(Sermon du vendredi 27 août 2004).

Le bien-aimé Cinquième Calife (aba) a déclaré : « La revendication d'amour pour le Saint Prophète Muhammad (saw) et la revendication d'une obéissance parfaite ne seront véritablement prouvées que si un lien d'amour et d'obéissance est établi avec Son fils spirituel. C'est pourquoi il insiste sur l'importance de créer un lien d'amour et d'obéissance avec moi, qui est supérieur à tous les autres, car c'est ainsi que vous pourrez suivre le Saint Prophète Muhammad (saw) et, par conséquent, obtenir l'amour de Dieu, le Tout-Puissant. »

(Les dix conditions de la Bai'ah et les responsabilités d'un Ahmadi, p. 181).

Le Califat :

DE L'OBEÏSSANCE À LA GUIDANCE

Sous la lumière d'un guide spirituel,
L'obéissance se fait essentielle.
Le suivre, c'est l'assurance d'une communauté unie,
Sous la bannière d'un Dieu Unique.

Face aux troubles et au chaos,
Le Califat est notre arche, notre refuge.
Une protection octroyée par le Très-Haut,
Pour nous sauver du déluge.

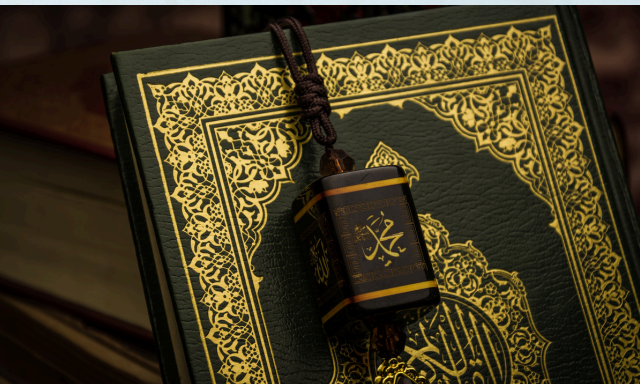
Tel un phare qui éclaire dans la nuit,
Sa présence éveille notre foi.
Ses conseils nous dirigent sur la voie,
Et illuminent nos cœurs tout ébahis.

Dans le tourbillon du quotidien,
Au milieu d'un monde spirituellement mort,
La voix du Calife nous dirige sur le chemin,
Telle la boussole qui indique le nord.

C'est un chemin sûr, un chemin droit,
Une providence qui nourrit ma foi.
Une faveur qui brise l'obscurité,
Et qui nous apprend ce qu'est la paix.

En proie aux peurs et aux doutes,
C'est la corde d'Allah qui nous tient guidés.
Louange au Très-Haut, Qui, dans Sa générosité,
A suscité le Calife pour nous éclairer sur Sa route.

C'est l'étoile qui illumine nos Vendredis,
C'est notre Imam, un père, un ami,
La promesse d'une prophétie accomplie,
C'est le Calife du Messie Promis.



DE LA SOUMISSION À L'OBEISSANCE :

La voie du Saint Coran et l'exemplarité du Saint Prophète Muhammad (saw)

Avant d'aborder ce sujet en profondeur, il est important que nous convenions des définitions des termes suivants : obéissance et soumission.

OBÉISSANCE

L'obéissance est l'acte de se conformer à des règles, des lois ou des instructions émises par une autorité reconnue. Elle implique un respect et une acceptation des directives, souvent dans des contextes sociaux, religieux ou institutionnels. Dans un cadre spirituel, l'obéissance est perçue comme une expression de dévotion et de fidélité envers une croyance ou un leader. Elle peut également renforcer la cohésion au sein d'un groupe, bien qu'elle soulève parfois des questions éthiques lorsque les ordres reçus entrent en conflit avec les valeurs personnelles.

SOUMISSION

La soumission, dans son essence, implique un rapport de force entre deux parties. La violence sous toutes ses formes (physique, morale, pression sociale, traditions, projection des peurs) est souvent utilisée pour imposer une loi sous contrainte. Elle engendre une dépendance entre l'imposant et le soumis, car ce dernier n'a pas eu l'occasion d'exprimer sa volonté. L'absence d'exercice de son libre arbitre rend celui qui en est dépouillé aveugle, avançant ainsi selon des plans qui lui échappent. Il est donc guidé par la loi, entraîné par la force d'un pouvoir tyrannique. En d'autres termes, la contrainte le pousse et le traîne, violant sa conscience et visant, à terme, à établir une dictature sur l'esprit du soumis.

DE LA SOUMISSION VERS L'OBÉISSANCE

À ce stade, le lecteur avisé se souviendra peut-être que « musulman » signifie en arabe et dans le Saint Coran « celui qui se soumet à Dieu ». Qu'en est-il de cette soumission ? Est-elle infondée ? Faut-il la remettre en question ? Pour répondre à ces interrogations, faisons appel à notre mémoire.

Je vous poserai cette question : les enfants sont-ils soumis à leurs parents ?

Oui, ils le sont. L'enfant, tout jeune, n'a pas encore les capacités cognitives nécessaires pour comprendre son libre arbitre. Il fait ce qu'on lui dit sans suivre de raisonnement, sans un fil de pensée élaboré. Puis, en grandissant et en prenant conscience de lui-même en tant qu'individu, il exprime sa volonté. Il arrive que l'enfant se plie à la volonté de ses parents, même à contrecœur, lorsqu'ils lui demandent d'accomplir des actions favorables à son développement. Toutefois, dès qu'il réalise que ce que ses parents ou enseignants lui demandent est bénéfique pour lui, il ne se trouve plus en situation de soumission, mais d'obéissance.

Au début de son développement, la soumission est bénéfique pour l'enfant, car elle lui fournit une structure. Elle établit des limites et un cadre. L'orsque l'enfant commence à se définir et à se comprendre, il remet en question les règles qui lui ont été imposées. Il s'en affranchit temporairement et les examine à travers le prisme de ses connaissances et de ses valeurs, avant de décider de les réadopter ou non, et de les intégrer ou non.

Il n'est pas nécessaire de se rebeller contre les règles imposées au préalable pour en voir leur importance et leur utilité. Il suffit parfois de les interroger et de tenter de développer un raisonnement, afin de ne pas se contenter d'apprendre des prières par cœur, mais de les ressentir profondément.

On obéit plus efficacement à ce que l'on a cherché à comprendre et à analyser à la lumière de notre maturité. Se poser des questions sur la nature, l'essence et les raisons des choses n'a jamais été un péché. Ce qui serait inacceptable, c'est de fermer les yeux et d'avancer dans l'obscurité, alors que poser des questions pourrait éclairer des doutes éventuels, conduisant à des révoltes futures. L'être humain est en constante apprentissage, et cela s'applique également à notre éducation religieuse.

La passivité n'est pas un moteur de progrès. Elle ne nous aide pas à nous réaliser. Au contraire, elle peut engendrer de l'animosité, de la rancœur et du mépris envers les institutions religieuses, politiques et autres.

PRENONS L'EXEMPLE SUIVANT :

Vous venez d'obtenir votre permis de conduire.

Vous êtes un conducteur exemplaire, ou presque... disons que vous n'aimez pas mettre votre ceinture de sécurité. Une fois le permis en main, vous décidez de ne plus l'attacher, prétextant qu'elle vous gêne.

Un jour, un policier vous arrête et vous inflige une amende de quatrième classe après une longue tirade de votre part. En colère, vous prenez l'autoroute sans votre ceinture. Deux minutes plus tard, vous êtes impliqué dans un accident de la route. Vous êtes éjecté de la voiture et perdez la vie sur le coup.

Bien que les chances de survie lors d'un accident à grande vitesse soient presque nulles, le port de la ceinture de sécurité aurait permis de répartir les forces de l'impact sur votre bassin et votre thorax, tout en vous empêchant d'être éjecté du véhicule. Un choc frontal à plus de 80 km/h est mortel.

Le code de la route donne les faits et nous inculque une méthodologie à suivre. Cependant, il faut s'approprier ce savoir en questionnant la source de l'information et l'information elle-même. Sinon, nous ne faisons que nous soumettre, attendant de recevoir le choc.

En somme, la soumission doit être le tremplin vers l'obéissance. Alors que la soumission implique une acceptation sans réflexion d'un cadre donné, l'obéissance repose sur la compréhension de ce cadre.

La désobéissance n'est pas l'antithèse de l'obéissance, mais plutôt une forme proche de celle-ci, où l'on envisage parfois des perspectives en dehors des limites qui nous sont imposées.

L'OBÉISSANCE ENVERS LE CORAN



« **E**t c'est à Lui qu'appartient, tout ce qui est aux cieux et sur la terre ; et à c'est à Lui qu'appartient, pour toujours, le droit de choisir la Voie. Craindrez-vous donc quelqu'un d'autre qu'Allāh ? »
(Saint Coran, Chapitre 16, Verset 53)

Le Saint Coran dans sa nature même exhorte les musulmans à suivre ses préceptes. Allah n'est qu'Un et le prophète (saw) est Son messager. En effet, le Coran est la parole de Dieu révélée à notre prophète et constitue la révélation finale et inaltérée.

Il donne de la structure et une éthique qui permettent à chacun de suivre le droit chemin en suivant les leçons du Coran. **Celui-ci agit comme un rempart aux péchés en variant les thématiques de récits : présentant les habitudes saines à adopter, les obligations religieuses et en montrant les conséquences de l'irrespect envers le livre sacré.**

À travers le Saint Coran, Dieu nous exhorte à nous unir. Il nous incite à ignorer nos différences et à privilégier la compréhension plutôt que le jugement.

L'image de la corde est un symbole de la volonté de notre Seigneur que l'humanité avance vers un objectif commun fondé sur le respect des enseignements religieux.

En d'autres termes, notre corde commune ou héritage partagé est le Coran lui-même. **Celui-ci est une aide envoyée par Dieu, qui, par sa connaissance, anéantit la dissension et les rivalités.**

« **E**t cramponnez-vous ensemble à la corde d'Allāh et ne soyez pas divisés ; et souvenez-vous de la grâce d'Allāh sur vous quand vous étiez ennemis, alors Il a réconcilié vos cœurs, de sorte que par Sa grâce vous êtes devenus frères. Et vous étiez au bord d'un gouffre de feu, et Il vous en a sauvés. C'est ainsi qu'Allāh vous explique Ses signes afin que vous soyez guidés. »
(Saint Coran, Chapitre 3, Verset 104)



LE SAINT PROPHÈTE (SAW) ET L'EXEMPLARITÉ

« **E**t dis : « Ceci est Mon droit chemin. Suivez-le donc ; et ne suivez pas d'autres voies, afin qu'elles ne vous égarent pas de la voie d'Allāh. Voilà ce qu'Il vous enjoint afin que vous soyez à l'abri du mal. » (Saint Coran, Chapitre 6, Verset 154)

« **S**i vous aimez Allāh, alors suivez-moi, Allāh vous aimera et vous pardonnera vos péchés, et Allāh est Très-Pardonnant, Miséricordieux. » (Saint Coran, Chapitre 3, Verset 32)

« **E**il m'a été commandé de me soumettre au Seigneur des mondes. » (Saint Coran, Chapitre 40, Verset 67)

« **J**e me suis soumis... » (Saint Coran, Chapitre 3, Verset 21)

Lorsque nous lisons le Saint Coran ou les hadiths, nous rencontrons fréquemment l'épithète « **Azim** » associée au Saint Prophète (saw). En arabe, ce terme désigne celui qui est le meilleur. Ainsi, lorsque « **Azim** » est associé à « **hautes qualités morales** », il désigne le **Saint Prophète (saw) comme l'homme le plus pieux, le plus fidèle, l'exemple parfait à suivre**. Que ce soit dans le Saint Coran ou travers les récits des compagnons, l'excellence des traits de caractère du meilleur des musulmans subjugue toujours.

Il est le maître de l'humanité, et grâce à sa grandeur d'âme, son intelligence et son sang-froid, il a honoré l'Islam en partageant ses enseignements et en les protégeant des attaques.

Ainsi, suivre l'exemple du Saint Prophète (saw) nous amènerait à mener une vie pieuse, empreinte de bienveillance envers les autres. Nous ne serions pas soumis à la haine qui peut surgir lorsque certains cherchent à dénigrer notre religion en tentant de nous faire taire. Notre silence pourrait alors devenir une arme de sagesse face à l'ignominie qui frappe de nombreux musulmans ahmadis.

La diffusion de notre foi commence par notre propre comportement, en agissant avec discernement. C'est pourquoi il est essentiel de s'efforcer d'incarner et d'appliquer les principes inspirés par le mode de vie du Saint Prophète (saw).



DES COMPAGNONS À L'ÉCOUTE DU BIEN

Le degré d'obéissance des compagnons du Saint Prophète (saw) s'explique par la foi indéfectible qu'ils avaient en lui. Cette confiance a été inspirée par son comportement exemplaire et l'harmonie parfaite entre ses valeurs et ses actions. **L'amour, la sincérité et l'authenticité du Saint Prophète (saw) ont grandement contribué à la rapide propagation de l'Islam. Les compagnons ont joué un rôle essentiel dans l'élargissement de l'influence du Saint Prophète (saw),** faisant preuve d'une loyauté remarquable tant en temps de paix qu'en temps de guerre.

Un exemple marquant de dévouement est celui de Toufail Bin al-Harith (ra), qui a consacré sa vie à défendre cette cause, notamment en participant à la bataille d'Ouhoud. Même des non-musulmans, comme Amir bin Ja'far, ont soutenu le Saint Prophète (saw) en protégeant ses compagnons, notamment contre « les gens du Nejdi », trois ans après l'Hégire.

Après le décès du Saint Prophète (saw), ses successeurs ont propulsé l'Islam vers son apogée, tant par l'expansion rapide de la religion en Afrique du Nord et en Europe méridionale (notamment en Palestine et en Syrie) que par les avancées dans les arts et les sciences.

LA PORTÉE DE L'OBÉISSANCE SELON LE MESSIE PROMIS (AS)



« **O** vous qui croyez ! Obéissez à Allah et obéissez au Messenger, et à ceux qui ont de l'autorité sur vous ; et si vous êtes en litige sur n'importe quelle question, référez-la à Allah et au Messenger, si vous croyez en Allah et au Jour Dernier. Cela vaut mieux et est excellent par rapport au résultat. »
(Saint Coran, Chapitre 4, Verset 60)

Le Messie Promis (as) affirme :

« Obéissez à Allah, au Prophète et à l'État. » Ainsi, désobéir à l'État, c'est désobéir à Allah et à Son messager.

Le Messie Promis (as) met clairement en lumière l'importance du respect des autorités. L'obéissance devient une composante nécessaire à la paix. À l'inverse, imposer ses désirs ne peut mener qu'au déclin et au chaos. Pour toute communauté religieuse, l'obéissance des croyants assure un progrès dans la diffusion de la foi en imposant une image unie et chaleureuse.

La lumière ne peut pénétrer le cœur des êtres humains tant que notre égo demeure présent. Il est essentiel de faire disparaître toute forme d'orgueil, d'agressivité et de vanité.

« E t cramponnez-vous ensemble à la corde d'Allāh et ne soyez pas divisés ; et souvenez-vous de la grâce d'Allāh sur vous quand vous étiez ennemis, alors Il a réconcilié vos cœurs, de sorte que par Sa grâce vous êtes devenus frères. Et vous étiez au bord d'un gouffre de feu, et Il vous en a sauvés. C'est ainsi qu'Allāh vous explique Ses signes afin que vous soyez guidés. » (Saint Coran, Chapitre 3, Verset 104)

Selon le Messie Promis (as), la principale raison de la division entre sunnites et chiites réside dans l'absence d'unité.

Conquérir les cœurs ne s'effectue pas par la force des armes, mais par l'usage de la plume. La violence ne fait que renforcer les convictions de certains, tandis que les mots œuvrent à produire une démonstration.

Dans le tumulte qui touche actuellement la Communauté Musulmane Ahmadiyya, il est de notre responsabilité de nous rassembler face à l'adversité. C'est la seule véritable arme qu'Allah nous a donnée pour annihiler toute discorde et tracer un chemin d'unité.

LE CALIFE ET SON AUTORITÉ

« G ardez à l'esprit que les chameaux se déplacent en formation pendant leurs voyages. De la même manière, dans le parcours de la vie, sans un guide, l'homme risquerait de s'égarer et de se diriger vers sa perte. » (Malfuzat, Vol. 3, p. 21-22)

Lorsque l'on se confronte à des détracteurs ou à des personnes curieuses, il est courant de remettre en question le rôle du calife ou de lui attribuer des responsabilités à tort.

Suivre les directives du calife ne signifie en aucun cas mépriser les lois de l'État dans lequel on vit.

Le calife lui-même rejette fermement cette idée qui oppose la religion à la politique intérieure du pays. En réalité, obéir au calife revient à respecter la législation.

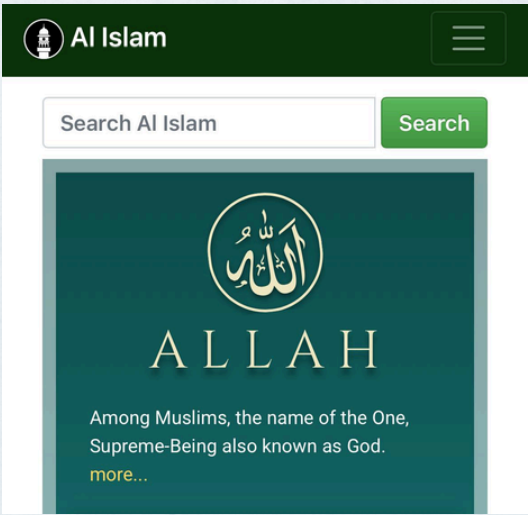
Avec les nombreux moyens de diffusion du savoir disponibles aujourd'hui, il est crucial que les musulmans ahmadis se rassemblent autour d'un discours cohérent et unifié.

Le calife se présente comme un unificateur et un leader contemporain, ajustant son message pour qu'il soit accessible à différents niveaux et facilitant ainsi l'accès à la foi (MTA, Alislam).

La présence d'un calife est essentielle pour guider vers la lumière.

En plus des sermons du vendredi, des sessions de questions-réponses sont mises en place entre lui et ses disciples de différentes générations.

L'objectif est de partager la logique adoptée par le calife pour résoudre les litiges ou les incompréhensions, tout en fournissant les ressources nécessaires à l'éducation islamique de chacun.



<https://www.alislam.org/>





LES DÉVIATIONS DU DROIT CHEMIN

« **A**lors, que ceux qui s'opposent à Son commandement prennent garde qu'une épreuve ne les afflige, ou qu'un châtement douloureux ne les surprenne. » (Saint Coran, Chapitre 24, Verset 64)

Bien que la grandeur du Saint Prophète (saw) devrait être une source d'inspiration suffisante pour nous inciter à remplir nos devoirs, **le Coran nous avertit des risques de déviation qui peuvent survenir si nous privilégions nos désirs et cédon à nos passions.**

Un croyant ayant pleine confiance en Dieu s'écarterait-il du droit chemin ?

Il semblerait que ce ne soit pas le cas. C'est la perte de confiance qui nous rend insensibles aux enseignements du Coran et des hadiths.

La désobéissance n'est-elle pas déjà révélatrice d'un manque de compréhension et d'intégration des préceptes religieux qui nous ont été transmis ?

Alors que l'Europe devient de moins en moins croyante, l'Islam suivra-t-il le même chemin ?

Combien de musulmans restent passifs face à l'éducation islamique qu'ils ont reçue ? Combien d'entre eux prennent le temps d'étudier l'histoire de l'Islam ?

Les jeunes générations ne sont pas les seules touchées. Il est également important d'examiner les raisons de ce désengagement, qui trouvent leurs origines dans la façon dont l'éducation religieuse a été transmise à nos ancêtres et à nos parents.

Au Pakistan, comme dans de nombreux pays musulmans, le respect envers les aînés est très présent. **Cependant, cette vénération a conduit à des interactions hiérarchiques entre parents et enfants, ce qui complique les discussions sur des sujets religieux.** Les parents jouent un rôle crucial et privilégié dans la transmission de la foi et des valeurs appropriées.



Cette barrière pourrait être réduite en organisant des sessions de questions-réponses avec des adultes et des parents capables de transmettre leurs connaissances aux plus jeunes. Pourquoi ne pas encourager l'esprit critique parmi les croyants ? **Cet esprit critique favorise un dynamisme au sein de la communauté en permettant à chacun de devenir acteur de sa propre foi.**

Beaucoup d'entre nous ont suivi des cours islamiques visant à établir un socle commun de connaissances que tout musulman devrait acquérir. Cependant, ces cours ont souvent créé une distance entre les enseignants et les apprenants en raison de leur format rigide et obsolète.

Pour réengager la jeunesse, il est essentiel de clarifier l'objectif que l'on souhaite atteindre. Reconnecter une génération désengagée passe par la reconnaissance et l'accueil des doutes de chacun, afin que la communauté puisse redécouvrir la richesse des paroles sacrées, capables d'éclairer nos questionnements encore aujourd'hui. Il faut notamment faire prendre conscience de la profondeur et de l'éventail de problèmes que résolvent les enseignements coraniques.

Ces derniers sont toujours et encore plus d'actualité, surtout en matière de conflits. Or, pour s'en émerveiller, **il est essentiel qu'on nous enseigne à être plus actifs dans notre foi, à être plus réactifs aux connaissances partagées, à chercher la vérité en croisant les sources.**

Cela se résume en une notion : l'esprit critique.

Il n'est pas inné, il s'acquiert par un travail régulier et par une obstination dans la recherche de la vérité.

Réfléchissons maintenant au commentaire du cinquième Calife (aba) lors du sermon du vendredi 26 août 2005, qui souligne les pratiques à adopter pour progresser sur le chemin de la piété :

« Il est important de se rappeler qu'aujourd'hui, la 'corde d'Allah' se manifeste à travers la personnalité du Messie Promis (as) et qu'il est essentiel d'agir selon ses enseignements. Par ailleurs, votre lien avec le Califat renforcera votre foi. »

« Le Califat agira comme une force unificatrice, vous reliant à Allah Tout-Puissant par l'intermédiaire du Messie Promis (as) et du Saint Prophète (saw). »

(Khutbat-e-Masroor, Vol. 3, p. 516)

Sources :

1. Église baptiste de Meaux. (s.d.). L'obéissance à Dieu \[PDF]. [https://eglisebaptistemeaux.fr/images/predications/obeissance_a_dieu.pdf]
2. Bible et Foi. (s.d.). Une vie d'obéissance \[PDF]. [<https://www.bible-foi.com/pdf/Une-vie-d-obeissance.pdf>]
3. Ahmad, H. M. T. (s.d.). Islam: The Meaning of Religion for Modern Man. Al Islam. [<https://www.alislam.org/book/islam-meaning-modern-man/>]
4. Ahmadiyya Muslim Community. (s.d.). Alislam.org. [<https://www.alislam.org>]
5. The Holy Qur'an. (s.d.). Alislam.org. [<https://www.alislam.org/quran/>]

Écrit par Faiza MANZOOR,
3ème année, élève-ingénieure
95A Centre



UN SERMENT D'ALLÉGEANCE

LA BAI'AH

QU'EST-CE QUE LA BAI'AH ?

Un serment d'allégeance, dans le sens mondain, est une promesse solennelle de loyauté, par exemple envers une personne, une nation ou une organisation. Cependant, dans le contexte religieux de l'Islam, cette expression prend un sens bien plus profond. Le mot bai'ah en arabe signifie littéralement « vendre ».

Ainsi, faire la bai'ah, ce n'est pas simplement répéter un ensemble de mots. Ce n'est ni de suivre un ensemble de règles uniquement lorsqu'elles sont jugées pratiques et de les abandonner dès qu'elles deviennent contraignantes.

Au contraire, la bai'ah signifie véritablement se vendre à Allah le Tout-Puissant.

L'essence de la bai'ah peut être comprise en analysant la signification du terme "Islam", qui signifie soumission.

Ainsi, être un véritable musulman implique une obéissance et une soumission totales, non seulement envers Allah, mais aussi envers le Saint Prophète (saw) et le calife divinement désigné de l'époque.

Il est essentiel de respecter chaque commandement émanant de ces figures d'autorité avec la plus grande attention, sans jamais omettre ni négliger le moindre détail, même s'il peut sembler insignifiant.

Allah affirme clairement dans le Saint Coran (Ch.24 : V.56) :

« Ô vous qui croyez ! Obéissez à Allah, et obéissez au Messager et à ceux d'entre vous qui détiennent l'autorité. »

LA BAI'AH

Le Messie Promis, Hazrat Mirza Ghulam Ahmad (as), nous offre une belle explication de la véritable valeur de la bai'ah, déclarant :

« Faire la bai'ah implique d'être conscient de sa véritable signification. Si une personne effectue la bai'ah simplement en posant sa main sur une autre sans en comprendre l'objectif ou sans y accorder d'importance, alors sa bai'ah est vaine et n'a aucune valeur aux yeux de Dieu. En revanche, une autre personne, même à des milliers de kilomètres, qui fait la bai'ah avec un cœur sincère, qui comprend sa réalité et ses objectifs, et qui met en œuvre ses engagements tout en améliorant ses pratiques, est bien plus précieuse que celle qui l'a faite directement sans l'appliquer. »



Ibn Khaldoun (ra), un grand érudit et historien, nous fournit une belle explication de l'étendue de l'obéissance qu'une personne doit observer après avoir fait la bai'ah. Il déclare :

« Il est important de comprendre que la bai'ah représente un engagement d'obéissance. Cela revient à dire que la personne qui prête allégeance établit un accord avec son amir, lui confiant la gestion de ses affaires ainsi que celles des musulmans. Elle s'engage à ne pas contester son autorité dans ces domaines et à lui obéir dans toutes les missions qui lui seront assignées, qu'elles soient plaisantes ou difficiles. »

LA BAI'AH À L'ÉPOQUE DU SAINT PROPHÈTE (SAW) :



Depuis l'époque du Saint Prophète (saw) jusqu'à aujourd'hui, le bai'ah est un privilège qui n'a été refusé à personne, que ce soit une femme, un jeune ou même un pécheur repenté.

Dans le Saint Coran, Allah déclare (Ch.60 : V.13) :

« Ô Prophète ! Lorsque des croyantes viennent te prêter serment d'allégeance qu'elles n'associeront rien à Allah, et qu'elles ne voleront pas, et ne commettront pas d'adultère, ni ne tueront leurs enfants, ni ne porteront de calomnie qu'elles auront elles-mêmes inventée délibérément, ni ne te désobéiront en ce qui est juste, alors accepte leur allégeance et demande à Allah de leur pardonner. En vérité, Allah est Très- Pardonnant, Miséricordieux. »

Ainsi, selon ce verset, le Saint Prophète (saw) prenait le serment d'allégeance des femmes. Toutefois, par respect et par pudeur, il ne leur touchait pas la main ; mais leur faisait plutôt répéter les termes du serment après lui, validant ainsi leur engagement de façon honorable et respectueuse.

LA BAI'AH

PREMIER SERMENT D'AL-AQABA :

Le serment d'allégeance le plus connu de l'époque du Saint Prophète (saw) est sans doute le Serment d'Al-Aqaba.

À cette occasion, le Saint Prophète Muhammad (saw) voyagea jusqu'à la vallée d'Aqaba avec son oncle, Hazrat Abbas (ra). Là, environ soixante-treize personnes, dont deux femmes, vinrent de Médine pour lui prêter allégeance. Malgré les avertissements d'Hazrat Abbas (ra) sur la persécution qu'ils auraient à affronter de la part des Arabes, le groupe ne montra aucune hésitation. Le chef du groupe répondit avec détermination à Hazrat Abbas (ra) :

« Nous avons entendu ton avertissement. Notre résolution est ferme. Nos vies sont entre les mains du Saint Prophète (saw) et de Dieu. Nous sommes décidés et n'attendons que son ordre. »

Ainsi, le Saint Prophète (saw) expliqua ensuite les enseignements de l'Islam à l'assemblée. Avant même qu'il n'ait terminé, tous prêtèrent serment d'allégeance sans craindre d'être entendus par d'autres. Leur amour pour la foi et leur avancement spirituel surpassaient tout, si bien que toutes les persécutions et souffrances semblaient insignifiantes à leurs yeux.



LA BAI'AH À L'ÉPOQUE DU MESSIE PROMIS (AS) :

Le Messie Promis, Hazrat Mirza Ghulam Ahmad (as), dont l'avènement avait été prophétisé par le Saint Prophète (saw), reçut l'ordre divin d'Allah de prendre l'allégeance des croyants, dans les termes suivants :

« Et quand tu auras pris ta décision, place ta confiance en Allah. Et prends un serment devant Nos yeux et selon Notre révélation. Ceux qui prêtent serment à ta main, prêtent serment à la main d'Allah. La main d'Allah est au-dessus de leurs mains. »

Après avoir reçu cette révélation, le Messie Promis (as) veilla à ce que seuls les véritables croyants intègrent la Communauté Ahmadiyya. Il attendit une occasion qui permettrait de distinguer les croyants sincères de ceux dont la foi était plus fragile. Cette occasion se présenta au décès de son fils, un événement qui fit vaciller les plus faibles dans leur foi et les entraîna à se retirer du camp du Messie Promis (as)

À ce moment-là, le Messie Promis (as) publia une annonce intitulée « Ishtihar Takmil-e-Tabligh », dans laquelle il invitait tous ceux en quête de piété et de miséricorde d'Allah à se rendre à Ludhiana pour faire la bai'ah, tout en leur conseillant de prier et d'effectuer l'istikhara avant de s'engager.

Ainsi, le 23 mars 1889 à Ludhiana, les quarante premières bai'ah furent prononcées entre les mains bénies du Messie Promis (as).



LA BAI'AH

Hazrat Maulvi Hakeem Noor-ud-Din (ra) fut le tout premier à prêter allégeance aux mains du Messie Promis (as), un honneur qu'il reçut avant de devenir son premier successeur. Durant son Califat, il exhorta ceux qui souhaitaient faire la bai'ah en ces termes :

« À tous ceux qui ont fait la bai'ah et se sont engagés, écoutez ! Il est facile de prononcer ces paroles, mais il est bien plus difficile de leur rendre justice, car Satan s'efforce constamment de détourner l'homme de sa foi. Il fait apparaître le monde et ses attraits comme étant à portée de main, tandis que la foi semble lointaine. C'est ainsi que le cœur s'endurcit et que chaque condition qui suit devient pire que la précédente. Si vous souhaitez plaire à Allah, investissez toute votre énergie et vos efforts pour honorer cet engagement et vous libérer de vos péchés. »

LES DIX CONDITIONS DE LA BAI'AH

Lorsque le Messie Promis (as) publia cette annonce, il énonça également un certain nombre de conditions pour ceux qui désiraient prêter allégeance et rejoindre la Communauté Musulmane Ahmadiyya.

Il détailla ses exigences à l'égard des croyants de manière claire et sans ambiguïté, tout en incarnant lui-même un modèle exemplaire de chacune de ces conditions.

La première condition, fondée sur le Saint Coran, est de s'abstenir du « shirk » (l'association d'autres divinités à Allah). Une personne ne se libère pas du shirk simplement en rejetant les idoles. En réalité, le shirk est un concept complexe qui nécessite une compréhension approfondie pour être évité.

Ainsi, dans tous les aspects de notre vie, nous devons garder à l'esprit qu'Allah est notre Créateur, notre Pourvoyeur et notre Soutien, et qu'en dehors de Lui, nous ne sommes rien.

Le Messie Promis (as) mit clairement en garde contre cette forme de péché en déclarant :

« Tous les péchés peuvent être pardonnés, à l'exception du shirk. Ainsi, évitez de vous approcher du shirk et considérez-le comme un arbre prohibé. »

Il souligna également que ses disciples devaient se tenir à l'écart de toute forme de mensonge.

Face aux nombreuses épreuves et difficultés rencontrées tout au long de sa vie,

LA BAI'AH

Il a toujours cherché à dire la vérité. Il est bien connu qu'un procès a été engagé contre lui, sous l'accusation d'avoir envoyé une enveloppe dans un colis contenant un manuscrit, ce qui est considéré comme une infraction par le service de presse.

Lors de l'affaire, les avocats conseillèrent au Messie Promis (as) de dire qu'il n'avait pas personnellement mis la lettre dans le paquet. Cependant, le Messie Promis (as) déclara la vérité en affirmant clairement qu'il avait effectivement placé l'enveloppe dans le même colis que le manuscrit, car le contenu de la lettre était en rapport avec celui-ci, et que ce n'était pas dans le but d'économiser de l'argent. Après avoir entendu la sincérité du Messie Promis (as), le juge décida de l'acquitter.

Cet exemple, comme tant d'autres, nous rappelle qu'il ne faut jamais mentir, même pour obtenir un petit avantage ou pour plaisanter avec de jeunes enfants. En effet, le mensonge est à l'origine de tous les maux.

Ceci est un simple aperçu des conditions que le Messie Promis (as) a présentées lors de son appel au serment d'allégeance.

Il est essentiel, pour toute personne ayant prêté ce serment, d'approfondir sa compréhension de ces conditions et de les mettre en pratique dans tous les aspects de sa vie.



LA BAI'AH

LA BAI'AH À L'ÉPOQUE ACTUELLE :

Par la grâce d'Allah, la bai'ah est désormais un phénomène d'envergure mondiale. Chaque année, la Baiat internationale qui a lieu pendant la Jalsa Salana du Royaume-Uni, est retransmise en direct et suivie par des millions de personnes à travers le monde. Beaucoup y participent pour la première fois, tandis qu'un plus grand nombre y renouvellent leur engagement.

Cette expérience riche en émotions, où chaque membre place sa main sur l'épaule de celui qui le précède jusqu'à ce que toute l'assemblée soit symboliquement reliée au

Calife, représente un lien spirituel entre soi-même, la Communauté Musulmane Ahmadiyya et son Calife actuel.

Considérer la bai'ah comme une simple coutume ou un rituel serait une erreur à ne pas commettre. Au contraire, nous devons méditer régulièrement sur ce serment d'allégeance et sur les dix conditions qui l'accompagnent, afin de prendre pleinement conscience des responsabilités qui nous incombent et de les traduire en actions concrètes pour réussir notre réforme spirituelle.



Pour remplir les responsabilités liées à ce serment d'allégeance envers la Communauté Musulmane Ahmadiyya, il est essentiel d'adresser des prières sincères à Allah le Tout-Puissant et de suivre les précieux conseils du Messie Promis (as), à savoir :

« Les membres de notre communauté doivent également servir de modèle pour les autres. Si la vie d'une personne après la bai'ah demeure aussi impure qu'auparavant, révélant ainsi des faiblesses dans ses actions et ses convictions, elle agit de manière nuisible, car cela ternit l'image de toute la communauté. Cela nous expose également à des critiques. Un mauvais exemple n'est pas apprécié par autrui, tandis qu'un bon exemple suscite attraction et affection parmi les gens. »

Ecrit par Mashel Chaudhry, Royaume-Uni. Maryam, janvier-mars 2016, n° 17.

Traduit par Tanzila Dawood et Atifa Rashid.



MENEZ PAR L'EXEMPLE ET METTEZ EN PRATIQUE CE QUE VOUS PRÊCHEZ : LA AMILA NATIONALE DE LA LAJNA IMA'ILLAH FRANCE BÉNÉFICIE DES CONSEILS DE HUZOOR (ABA)

ISLAMABAD, ROYAUME-UNI,

12 OCTOBRE 2024

La Amila Nationale de la Lajna Imaillah France a eu l'immense honneur de rencontrer Hazrat Mirza Masroor Ahmad, Cinquième Calife (aba), à Islamabad, Royaume-Uni.



INTRODUCTION

À son arrivée, Huzoor (aba) a salué les membres présents et a demandé : « Est-ce la Amila ? » Aminata Touré Sahiba, Sadr Lajna Ima'illah de France, a confirmé qu'il s'agissait effectivement de la Amila Nationale de la Lajna Ima'illah France. Elle a exprimé sa gratitude à Hazrat Amir-ul-Momineen (aba) pour leur avoir accordé cette opportunité de mulaqat.



ÉCHANGES AVEC LES MEMBRES DE LA AMILA

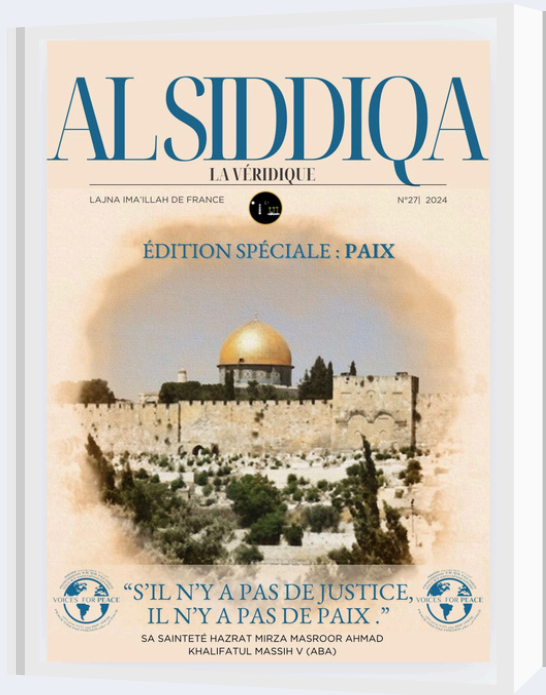
Huzoor (aba) a ensuite échangé avec chaque membre de la Amila, leur prodiguant des conseils spécifiques à leurs départements respectifs.



ISHAAT

S'adressant à Zahra Hasnain Sahiba, secrétaire Ishaat, Huzoor (aba) a demandé si des publications étaient réalisées régulièrement. Elle a informé que la 27e édition du magazine Al-Siddiqa était en cours de relecture.

Huzoor (aba) a interrogé sur la fréquence des publications. Après avoir pris connaissance du fait que celles-ci étaient annuelles, Huzoor (aba) a déclaré : « ***Vous êtes si nombreuses ; il serait souhaitable de les publier au moins deux fois par an.*** » Il a également demandé des précisions concernant leur tajnid (nombre de membres). La secrétaire a répondu que ce nombre dépassait 600. Huzoor (aba) leur a donc conseillé d'augmenter la fréquence des publications à deux fois par an. La secrétaire a assuré qu'elle et son équipe, s'efforceront de mettre en œuvre cette recommandation, Insha-Allah.



TABLIGH



Par la suite, Huzoor (aba) s'est tourné vers Fatna Belarbi Sahiba, secrétaire Tabligh, et lui a demandé quels étaient ses projets en matière de Tabligh. Elle a alors présenté un aperçu de leurs activités.

Huzoor (aba) a demandé si un objectif annuel de Bai'ah avait été établi. Elle a indiqué que l'objectif était de 17 Bai'ah, soit une par majlis. Son Éminence a alors encouragé à définir un objectif plus ambitieux, en affirmant : « **Ayez au moins un objectif de 50 Bai'ah par an.** »



TARBIYAT

Suite à cela, Huzoor (aba) a demandé à la secrétaire Tarbiyyat, Salma Mohamudhossen Sahiba, combien de membres de la Lajna Ima'illah accomplissent régulièrement la prière. Elle a répondu que 70 % d'entre elles sont régulières. Huzoor (aba) lui a alors donné les conseils suivant : « **Faites en sorte que les autres le deviennent également.** De plus, pour la tarbiyat, la récitation du Saint Coran est essentielle. Avez-vous élaboré un plan pour garantir cela ? » Elle a mentionné que 61 % des membres lisaient le Saint Coran régulièrement.



Huzoor (aba) a souligné que la lecture du Saint Coran a pour but d'inciter à agir conformément à ses enseignements. Il a encouragé les membres à apprendre la traduction afin de mieux comprendre ses injonctions et de les appliquer dans leur vie quotidienne. Il a également insisté sur l'importance d'une tenue vestimentaire modeste et du hijab, sans crainte, en particulier en France.

Huzoor (aba) leur a recommandé de développer une relation avec Allah telle qu'elles soient assurées qu'Il observe chacune de leurs actions. « Veuillez également transmettre ce message à tous les autres membres de la Lajna Imaillah. »

Il a ajouté : « ***Elles doivent prendre conscience qu'Allah, le Tout-Puissant, observe chacune de nos actions. Je vous prie de transmettre ce même message à chaque membre [de la Lajna Imaillah] : quel que soit le travail que nous entreprenons, nous devons le réaliser dans le but de plaire à Allah, le Tout-Puissant, qui veille sur toutes nos actions. Par conséquent, il est impératif d'aligner nos paroles avec nos actes. Ce n'est qu'en agissant ainsi que nous pourrions espérer atteindre le succès dans la vie. Dans le cas contraire, il n'y a aucun intérêt à se contenter de revendiquer son appartenance à l'Ahmadiyya.*** »



TARBIYAT NAU-MUBAI'AT



Huzoor (aba) a ensuite interrogé Madi Batouli Sahiba, secrétaire Tarbiyat Nau-Mubai'at, sur le nombre de nouvelles converties (Nau-Mubai'at). Elle a répondu qu'il y en avait neuf.

Huzoor (aba) a demandé s'il existait un programme visant à renforcer leur lien avec la Jama'at. Elle a expliqué que, du fait de leur dispersion à travers la France, une classe en ligne est organisée chaque mois, ainsi qu'une rencontre en présentiel une fois par an.

Huzoor (aba) a demandé si les nouvelles converties étaient attachées à la Jama'at et régulières dans tous les événements, etc. Elle a précisé que quatre d'entre elles sont activement impliquées.

Huzoor (aba) l'a alors encouragée à se concentrer davantage sur les cinq autres, en disant : « ***Inchuez-les également et intégrez-les progressivement.*** »



KHIDMAT-E-KHALQ

Huzoor (aba) a ensuite demandé à Leila Belarbi Sahiba, Secrétaire Khidmat-e-Khalq : « Qui bénéficie de votre khidmat-e-khalq ? »

Elle a présenté les efforts menés en faveur des femmes démunies et isolées visant à leur permettre d'acquérir une autonomie financière. Cela inclut la mise en place d'ateliers pour l'emploi, de formations aux compétences ainsi que des cours d'initiation au numérique. Par ailleurs, la section Khidmat-e-Khalq a organisé des collectes de fonds au profit d'enfants malades, apporté son soutien aux femmes atteintes de cancer du sein, visité des maisons de retraite, distribué des denrées alimentaires et offert un accompagnement académique aux enfants de mères célibataires ou en situation de précarité.



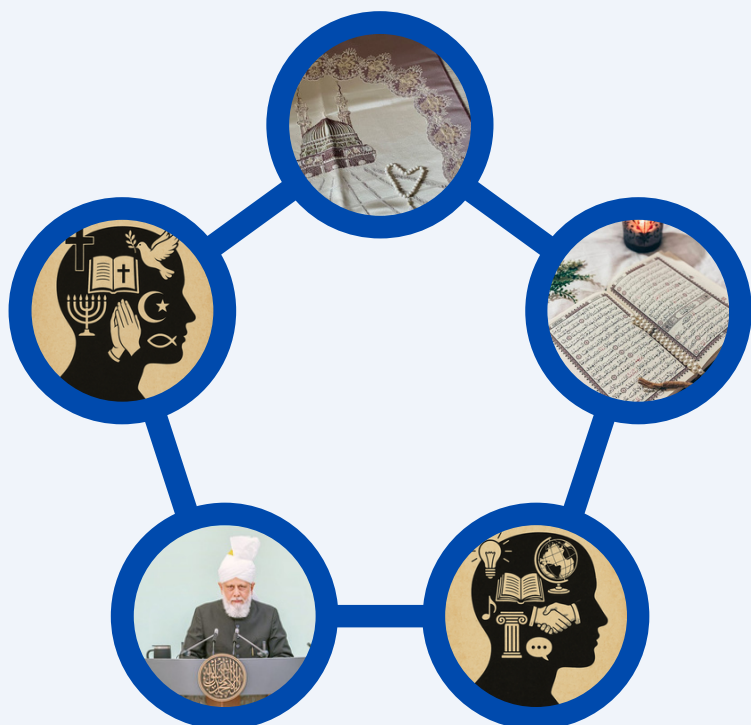
Huzoor (aba) a salué les efforts déployés, mais a souligné : « **La France est déjà un pays prospère. Il serait donc judicieux d'envisager d'envoyer également des fonds aux populations défavorisées d'Afrique par l'intermédiaire de collectes de fonds organisées sous l'égide du Khidmat-e-Khalq.** »



UMUR-E-TALIBAT

Par la suite, Huzoor (aba) a interrogé Assia Belarbi Sahiba, secrétaire Umur-e-Talibat, au sujet du nombre d'étudiantes inscrites à l'université. Elle a indiqué qu'elles étaient au nombre de 62.

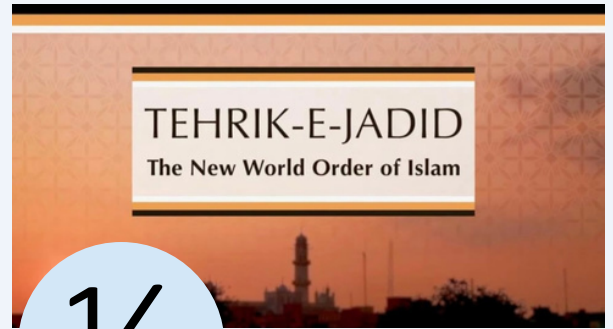
Huzoor (aba) a également questionné la nature de leur relation avec la Jamaat et a donné les recommandations suivantes : « **Rapprochez-les de la Jama'at, intégrez-les aux événements de la Jama'at, et prodiguez-leur des conseils concernant la prière ainsi que la récitation du Saint Coran. Étant donné qu'elles acquièrent des connaissances d'ordre mondain, il est impératif qu'elles s'efforcent également d'acquérir des connaissances religieuses. Dites-leur de ne pas se limiter à la quête de savoirs d'ordre mondain et d'écouter régulièrement mes sermons.** »





TAHRIK-E-JADID ET WAQF-E-JADID

En s'entretenant avec Kara Touré Sahiba, secrétaire Tahrik-e-Jadid et Waqf-e-Jadid, Huzoor (aba) a abordé les contributions des membres de la Lajna Ima'illah à l'égard de ces deux initiatives. Il a recommandé qu'elles s'efforcent de contribuer à hauteur d'un tiers de la contribution totale de la Jama'at nationale. Il a également ajouté : « ***Vous devriez veiller à inclure les nau-mubai'at dans cette démarche.*** »



1/3



GÉNÉRAL



Par la suite, Huzoor (aba) a interrogé Aneeqa Rehman Sahiba, secrétaire générale, sur le nombre total de majalis et sur la régularité de l'envoi de leurs rapports. Il a également souhaité savoir combien d'entre elles étaient actives.

Elle a répondu qu'il existait 17 majalis, dont 15 transmettent régulièrement leurs rapports, et que 82 % d'entre elles étaient actives et maintenaient une communication régulière.

Huzoor (aba) a ensuite demandé s'ils fournissaient des retours d'information après réception des rapports. Elle a confirmé que c'était le cas, en collaborant avec la Sadr Lajna.

Huzoor (aba) a souligné l'importance d'un retour d'information sincère, insistant sur la nécessité d'identifier les lacunes et de s'efforcer de les corriger. Elle a assuré à Huzoor (aba) que des évaluations authentiques étaient bien fournies.

Enfin, Shazia Ejaz Sahiba, Naib secrétaire générale, s'est également présentée.





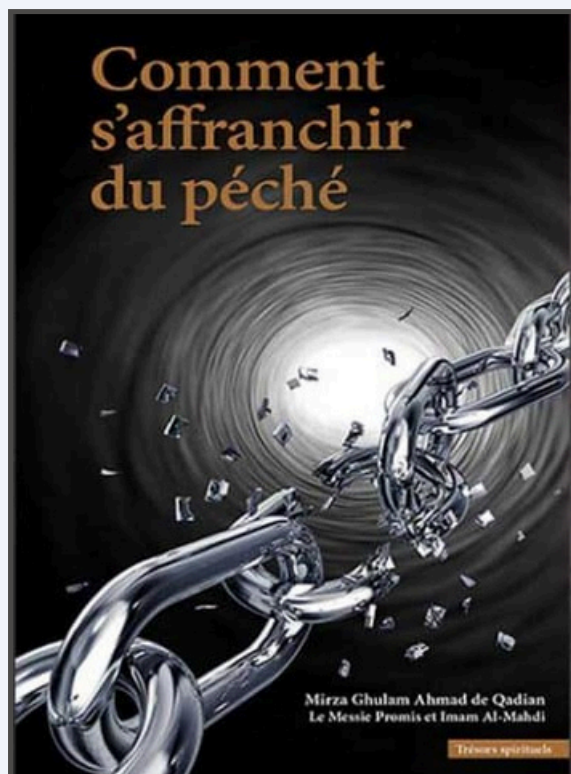
TALIM

Suite à cela, Huzoor (aba) interrogea Hajra Ishtiaq Sahiba, secrétaire Talim, sur l'organisation de tests académiques destinés aux membres de la Lajna Ima'illah, fondés sur la littérature de la Jama'at.

Elle précisa que, durant l'année écoulée, trois examens à choix multiples avaient été organisés, s'appuyant sur leur programme régulier ainsi que sur l'ouvrage du Messie Promis (as), intitulé *Comment s'affranchir du péché*, (c'est-à-dire *Gunah Se Najat Kyunkar Mil Sakti Hai*, Ruhani Khazain, Vol. 18, pp. 621-651.)

Huzoor (aba) s'enquit de l'existence d'une traduction française de cet ouvrage. Elle confirma cette information, ajoutant qu'il était lu collectivement lors de clubs de lecture dans différents majalis, mais aussi pendant les réunions de la Amila nationale.

Huzoor (aba) souligna alors : « **Tous les membres de la Amila National ont-elles lu le livre ? Elles doivent d'abord agir en conséquence de ce livre. Il est impératif de mettre cela en œuvre parmi elles en premier lieu.** »



TAJNID



En s'entretenant avec Sarah Malik Sahiba, secrétaire Tajnid, Huzoor (aba) souleva des questions concernant l'exactitude des chiffres du tajnid ainsi que sur la méthode de collecte des données. Elle précisa que ces chiffres étaient basés sur les informations transmises par les secrétaires locales de tajnid des différents majalis.

Huzoor (aba) a recommandé : « **Informez les secrétaires locales de tajnid qu'elles doivent contacter individuellement chaque foyer afin de confirmer les données. Ne vous fiez pas uniquement aux chiffres communiqués par la Jama'at. Il est impératif que vous fassiez vos propres efforts, de manière indépendante.** »



NASIRAT

Huzoor (aba) a ensuite demandé à Imane Haddioui-Haidar Sahiba, secrétaire Nasirat, combien de Nasirat il y a en France. Elle a répondu : « 156. »

Huzoor (aba) s'est ensuite renseigné sur les programmes qui leur sont proposés. Elle a expliqué que la section organise une classe mensuelle portant sur le Saint Coran, les Hadiths et l'histoire islamique, en se concentrant chaque mois sur un sujet clé.

Huzoor (aba) a conseillé :

« En plus de ces éléments, il est impératif d'enseigner à ces jeunes filles, dès leur plus jeune âge, l'importance d'accomplir la salat, de lire le Saint Coran et d'étudier la littérature de la Jama'at. Il est essentiel d'acquérir des connaissances religieuses tout en évoluant dans le monde, particulièrement en France, où l'accent est souvent mis sur les préoccupations matérielles. Il convient d'accorder une attention accrue à l'apprentissage de la foi, car cela constitue le chemin vers notre succès. Nous avons un objectif. Si nous formons et éduquons les Nasirat dès leur jeune âge, alors lorsqu'elles rejoindront l'auxiliaire de la Lajna Ima'illah, elles pourront s'y engager de manière appropriée. En revanche, si elles intègrent cette auxiliaire sans avoir de bons exemples à suivre et sans une formation adéquate, elles ne seront pas en mesure de guider les générations futures. Il est donc de notre devoir de veiller sur les générations à venir. Mobilisez tous vos efforts et élaborer des programmes en ce sens. »



MAAL



Ensuite, Aïssata Ba Sahiba, Muhasiba Maal, s'est présentée, et Huzoor (aba) a reconnu sa mission d'audit.

Par la suite, il a engagé une discussion avec Fozia Jameel Ur Rehman Sahiba, secrétaire Maal, sur les questions budgétaires, et lui a demandé si tous les membres s'acquittaient de leurs cotisations selon le tarif prescrit. Elle a répondu que certaines ne le faisaient pas.

Huzoor (aba) a observé que le **tarif de la Lajna Ima'illah était relativement bas et a souligné que les membres pourraient aisément s'en acquitter si elles choisissaient occasionnellement de renoncer à l'achat d'un burger à l'extérieur.**



SIÈGE DE LA MAJLIS

Ensuite, Huzoor (aba) a échangé avec la Sadr Lajna du Siègre et lui a demandé combien de membres comptait sa majlis. Elle a indiqué qu'il y en avait 132.

Il lui a conseillé de développer de bons programmes de tarbiyat et de donner un bon exemple dans tous les domaines – en particulier en ce qui concerne la purdah, la salat, la récitation régulière du Saint Coran et l'acquisition de connaissances religieuses. Il a dit : **« Faites d'Allah le Témoin et continuez à évaluer votre situation, puis montrez-leur votre exemple et veillez à leur tarbiyat. »**



WASIYYAT

Ensuite, Saeeda Ahmad Sahiba, Muavina Sadr pour Wasiyyat, s'est présentée, et Huzoor (aba) a reconnu son rôle.



WAQF-E-NAU

Ensuite, Huzoor (aba) a demandé à Sara Zia Bounpeng Sahiba, Muavina Sadr Waqf-e-Nau, combien de Waqifaat il y a en France. Il l'a également interrogée au sujet des programmes destinés aux Waqf-e-Nau : si le programme leur était bien enseigné et si elle envoyait des rapports à ce sujet.

La secrétaire a indiqué qu'il y a 134 Waqifaat-e-Nau et a confirmé que des classes étaient organisées régulièrement.



SÉANCE DE QUESTIONS-RÉPONSES

À l'issue de la discussion avec les membres de la Amila, Huzoor (aba) s'est adressé à la Sadr Lajna pour savoir s'il y avait des éléments supplémentaires à ajouter. Elle a mentionné que certaines secrétaires souhaitaient poser des questions. Huzoor (aba) les a alors gracieusement invitées à soumettre leurs interrogations.

CONSEILS POUR LES MEMBRES DE LA LAJNA IMA'ILLAH DANS UN ENVIRONNEMENT LAÏQUE

Question : Quels conseils Huzoor (aba) donnerait-il aux Lajna de France, compte tenu de l'environnement laïque du pays ?

Réponse :

Huzoor (aba) a recommandé que les membres de la Lajna Ima'illah s'attachent à établir des normes exemplaires dans leur conduite personnelle afin d'inspirer autrui. Il a souligné l'importance de rappeler aux membres leur objectif en tant qu'Ahmadis vivant dans des sociétés occidentales. Leur devoir primordial consiste à adorer Allah, à lire et à comprendre le Saint Coran, ainsi qu'à s'efforcer d'acquérir des connaissances religieuses.

Il a insisté sur le fait que la Secrétaire Tarbiyat, ainsi que l'ensemble de la Amila, doivent se positionner comme des modèles à suivre. En pratiquant ce qu'elles prêchent, elles peuvent motiver les autres membres à agir avec droiture. Il a noté que, sans établir des exemples personnels, il serait ardu d'inculquer une éducation morale aux autres, car les individus pourraient percevoir une incohérence entre les paroles et les actes.

Huzoor (aba) a ajouté :

« Afin de promouvoir le progrès spirituel, il est impératif de leur rappeler que, tout en évoluant dans ce monde matériel, nous, en tant que musulmans Ahmadis, avons la responsabilité de rapprocher l'Humanité de l'Islam. Nous ne saurions y parvenir sans améliorer notre propre condition, en alignant nos actions sur les commandements d'Allah et de Son Messager (saw). »

« Par conséquent, en premier lieu et à tous les niveaux, il est impératif que la Amila donne l'exemple. Par la suite, elle lui incombe d'offrir des conseils aux autres. Ainsi, lorsque les individus constateront que la Amila s'oriente vers le bien, qu'elle a véritablement atteint la vertu et qu'elle se consacre à la formation morale et au culte, tout en étant attentif à la lecture des commandements d'Allah, à l'étude du Saint Coran, à l'abomination du mensonge, à la fermeté dans la véracité, à l'honnêteté dans ses paroles, à la promotion de la droiture et à la quête de la connaissance religieuse, d'autres seront naturellement incitées à la suivre. Si nos exemples ne sont pas dignes d'admiration, nous ne saurions correctement former les autres. »

INSTAURER L'OBÉISSANCE ET PRIORISER LA GUIDANCE

Question : En tant que membres de la Amila, comment pouvons-nous insuffler en nous l'esprit de prioriser la guidance, les instructions et les décisions du Calife de l'époque, avant toute autre considération ? De surcroît, comment cultiver en nous un sens de l'obéissance, en évitant la tendance à formuler des excuses ou à privilégier nos opinions personnelles, nos relations familiales et nos amitiés au détriment des directives du Calife ?

Réponse :

Huzoor (aba) a souligné que lorsque les individus ne se montrent pas disposés à suivre les commandements d'Allah, il devient difficile de se conformer à la guidance du Calife. Il leur a rappelé que le devoir fondamental consiste à adorer Allah – le but même de la création – ce qui implique de s'efforcer de Lui plaire en respectant Ses commandements et en agissant en tant que serviteurs humbles. Il a souligné que les membres qui s'engagent à accorder la priorité à la foi sur les affaires mondaines doivent véritablement agir en conformité avec cet engagement. Il est fréquent que la fierté personnelle et l'intérêt personnel viennent obscurcir le but principal.

Huzoor (aba) a insisté sur le fait que les liens familiaux ne devraient en aucun cas entraver l'obéissance à Allah et au Calife de l'époque, et que surmonter cela requiert un effort constant.

Huzoor (aba) a souligné que, sans un sens profond de responsabilité personnelle, les rappels externes ont peu d'effet. Il a déclaré : « Comme le dit le proverbe, il est aisé de réveiller quelqu'un qui dort et de lui dire de se lever pour prier, mais comment réveiller une personne qui feint de dormir, résistant obstinément ? C'est pourquoi, l'altruisme est d'une importance capitale. Si les responsables ne se réforment pas et échouent à agir conformément aux commandements d'Allah, ils sont en effet considérés comme des pécheurs aux yeux d'Allah. Ils peuvent tromper les gens dans ce monde, mais dans l'Autre monde, aucune tromperie n'est envisageable. Allah les tiendra alors responsables d'avoir placé les liens familiaux au-dessus de Ses commandements. »

« Par conséquent, il est préférable que chaque membre de la Amila donne en premier lieu un exemple personnel. Nous devons nous efforcer de présenter un modèle tel que les autres soient inspirés à se réformer en nous observant. Avant tout, les commandements d'Allah doivent primer, suivis ensuite de nos liens familiaux et d'autres relations. Telle est l'approche que chacun d'entre nous devrait s'efforcer d'adopter. »

GESTION DES MEMBRES INACTIFS DANS LES LISTES DE TAJNID

Question : Dans le tajnid de diverses majalis, figurent des noms de certains membres qui n'ont pas été associés à la Jama'at depuis un certain temps. Nous n'avons aucun contact avec eux, et même leurs coordonnées ont changé, ce qui complique la création d'un registre précis. Que devrions-nous faire dans une telle situation ?

Réponse :

Huzoor (aba) a suggéré que si ces membres n'ont absolument aucun contact et que même leurs coordonnées ont changé, ils devraient être temporairement retirés du registre principal. Il a recommandé de créer un registre distinct intitulé « Requérant une Réforme » ou « Requérant un Contact ».

Par la suite, des efforts continus devraient être entrepris pour localiser leurs proches ou connaissances au sein de la Jama'at afin de rétablir le contact avec leur aide.

Huzoor (aba) a recommandé d'aborder ces individus avec bienveillance et d'excellentes manières, en s'enquérant poliment s'ils désirent demeurer sur la liste de la Jama'at. Si ceux-ci expriment le souhait d'être retirés, cette demande doit être honorée.

Huzoor (aba) a déclaré :

« Veuillez-vous assurer que votre comportement constitue un bon exemple et illustre d'excellentes qualités morales. Efforcez-vous de les contacter par l'intermédiaire de ceux avec qui ils entretiennent de bonnes relations, car certaines personnes désirent demeurer connectées mais s'éloignent en raison des attitudes des responsables. Ces derniers devraient s'efforcer d'améliorer leur comportement, faire preuve de bienveillance et tenter de les rapprocher par l'amour. Si cela est réalisé de manière appropriée, certaines personnes reviendront effectivement. Un examen approfondi sera nécessaire, mais pour l'heure, veuillez tenir une liste séparée pour eux. »

ABORDER LE DÉCLIN DE L'OBSERVENCE DE LA PURDAH CHEZ CERTAINES JEUNES FILLES

Question : En raison de l'influence et de la pression exercées par l'environnement extérieur, certaines jeunes filles s'éloignent de l'observance de la purdah, et leurs parents ne parviennent pas à les orienter de manière adéquate. Que devrions-nous faire ? »

Réponse :

Huzoor (aba) a recommandé que les parents s'efforcent d'établir des relations solides et amicales avec leurs filles. Pour les parents qui pourraient faire défaut en matière d'éducation, il est primordial que la Lajna Ima'illah établisse un lien avec les jeunes filles, en les approchant avec sincérité et empathie, en tant que bienfaiteurs. Il a souligné qu'en tant qu'Ahmadis, elles se sont engagées à accorder la priorité à la foi sur les affaires mondaines et qu'elles doivent s'efforcer de respecter cet engagement en obéissant aux commandements d'Allah. Il leur a rappelé que la vie terrestre est éphémère et que la vie éternelle dans l'au-delà devrait constituer leur priorité.

Huzoor (aba) a conseillé de guider les jeunes avec douceur et bienveillance, sans aucune dureté, afin de les rapprocher de la foi.

Il a déclaré :« Expliquez-leur comment Allah, le Tout-Puissant, les a abondamment comblés de bénédictions : nombre d'entre vous étaient autrefois dans la pauvreté, et en vous amenant dans ces [pays occidentaux], Allah vous a offert de meilleures conditions de vie, davantage d'opportunités pour l'éducation et de plus grandes chances de progression. Reconnaissez ces bénédictions et efforcez-vous de vous améliorer. Ce faisant, vous obtiendrez les récompenses d'Allah tant dans ce monde que dans l'au-delà. »

Si l'ensemble des membres de la Amila œuvre avec une sincérité authentique, dans un effort unifié et avec la crainte d'Allah dans leurs cœurs, en se réformant et en cultivant des relations saines, elles seront également en mesure d'établir des liens avec les membres de la Lajna Ima'illah. En s'efforçant de s'améliorer et en abordant chaque membre avec amour et bienveillance, en mettant de côté les égos personnels et en ne privilégiant pas les relations ou connexions personnelles, mais en accordant plutôt la priorité au plaisir d'Allah, nous pourrions véritablement aider les membres à se réformer. Dans le cas contraire, peu importe l'intensité de nos efforts, nous ne parviendrons pas à engendrer un changement.

CONCLUSION

Ainsi prit fin la mulaqat, et Huzoor (aba) quitta la rencontre.

Traduit par Amtul Rashid, Atifa Rashid et Anila-Amber Anas
Publié dans Al-Hakam le 15 octobre 2024

**“ Ne pensez pas que Dieu vous abandonnera ;
vous êtes comme une graine qui a été semée
par Sa main ; et Il a dit que cette graine
deviendra un grand arbre qui répandra ses
branches dans toutes les directions. ”**

Le Messie Promis (as) - Le Testament, page 11



Sous ta lumière bénie

Sous ta lumière bénie, ô guide éclairé,
Nous marchons ensemble sur le sentier de la vérité.
Par ta guidance, nous suivons les pas du Prophète,
Vers l'amour d'Allah, notre ultime quête.
Le serment scellé sous l'ombre du Très-Haut,
Est un lien sacré qui fortifie nos vœux.
En toi, nous voyons un berger dévoué,
Qui, par Sa grâce, nous aide à avancer.
Ta parole nous rappelle celle du Messenger,
Elle inspire nos cœurs à être plus sincères.
Par Allah, nous t'aimons avec foi et respect,
Car tu nous guides vers Sa lumière parfaite.
Serviteurs d'Allah, nous demeurons unis,
Obéissant à Ses commandements infiniment bénis.
Calife bien-aimé, tu es pour nous un guide,
Qui nous mène vers Lui, loin des sentiers vides.
Nous baissons nos fronts en révérence au Seigneur,
Et te suivons dans l'amour de Sa splendeur.
Par ton exemple, nous vivons dans la piété,
Et prions pour toi avec sincérité.

ÉCRIT PAR BADAR ASIFA, JAMA'AT METZ

Biographie des 5 Califes

Hazrat Hakeem Noor-ud-Deen^{ra} Khalifatul Masih I

À PROPOS DE SA VIE :

- Né en 1841
- Il était le 34^{ème} descendant en lignée directe de Hazrat Umar (ra).
- Il fut la première personne à faire la bai'ah sur la main du Messie Promis (as) le 23 mars 1889.
- Il était un Hafiz du Saint Coran.
- C'était aussi un "Hakim", il avait une grande connaissance en médecine. c'était le médecin royal d'un Maharaja avant de consacrer sa vie à la religion.
- Il décéda en 1914



Chronologie :

- 1908 • Élu Calife
- 1908 • Création d'une bibliothèque publique à Qadian - Huzoor (ra) a fait don de livres de sa bibliothèque personnelle et a également apporté une aide financière.
- 1910 • L'agrandissement de la mosquée Al-Aqsa a été entrepris par Huzoor (ra) lui-même. Cela a incité d'autres Ahmadis à se joindre à lui et les travaux ont été achevés à temps pour la Jalsa de cette année-là.
- 1910 • Agrandissement de l'école Talimul-Islam, une école créée pour préparer les Ahmadis à la propagation de l'islam. Une auberge, une grande salle à manger, une salle de sciences et 16 nouvelles salles avaient été ajoutées.
- 1910 • Pose de la première pierre de Masjid Noor dans le quartier de Darul-Uloom à Rabwah.
- 1912 • La première mission de Tabligh au Royaume-Uni a été établie. Huzoor (ra) a recommandé à un Ahmadi se rendant à Londres pour le travail d'ouvrir une mosquée à Woking, qui était restée fermée pendant un certain temps. De plus, Huzoor (ra) a envoyé deux jeunes Ahmadis pour soutenir cette mission de Tabligh, parmi lesquels Fateh Muhammad Sial, qui a prononcé la toute première conférence publique à Londres.

Autres réalisations :

Sous sa supervision, la rédaction d'une traduction anglaise du Saint Coran a été entreprise. Celle-ci a été achevée trois jours avant son décès.

De nouvelles publications ont été lancées pour diffuser le message de l'Islam, notamment Al-Fazl, Noor, Al-Haque et Paigham-e-Sulha.

Huzoor (ra) a initié un projet destiné à offrir des logements aux personnes défavorisées. La première maison a été financée par ses fonds personnels. De plus, il a fait construire une mosquée et un puits pour assurer l'accès à l'eau.

Hazrat Mirza Bashir-ud-Deen Mahmud Ahmad^{ra} - Khalifatul Masih II



À PROPOS DE SA VIE :

- Né en 1889
- Une prophétie a été révélée au Messie promis (as), annonçant qu'il aurait un fils par lequel le message de l'Islam et de l'Ahmadiyyat serait propagé jusqu'aux confins de la terre. Cette prophétie s'est concrétisée avec Hazrat Mirza Bashir-ud-Deen Mahmud Ahmad (ra).
- Il était connu sous le nom de Musleh Maud, le réformateur promis.
- Il décéda en 1965

Chronologie :

- 1914 • Élu Calife
 - Les membres de la Jama'at ont été appelés à contribuer financièrement à l'achèvement du Minarat-ul-Masih - le minaret a été achevé en 1916.
- 1920 • Il a appelé les membres de la Jama'at à contribuer à la construction d'une mosquée à Londres
- 1922 • Création de l'organisation auxiliaire Majlis Lajna Ima'illah pour les femmes.
- 1928 • Création de l'organisation auxiliaire Majlis Nasirat-ul-Ahmadiyya pour les filles âgées de 7 à 15 ans.
- 1934 • Le programme Tehrik-e-Jadid a été lancé. L'objectif principal de ce programme est d'ouvrir de nouvelles missions et de construire des mosquées dans le monde entier.
- 1938 • Création de l'organisation auxiliaire Majlis Khuddam-ul-Ahmadiyya pour les hommes âgés de 15 à 40 ans et Majlis Atfal-ul-Ahmadiyya pour les garçons âgés de 7 à 15 ans.
- 1940 • Création de l'organisation auxiliaire Majlis Ansarullah pour les hommes âgés de 40 ans et plus.
- 1947 • Les musulmans, y compris les Ahmadis, ont quitté l'Inde actuelle pour s'installer au Pakistan. Sous la direction de Huzoor (ra), une ville entière a été édifiée à Rabwah, où les Ahmadis se sont installés.
- 1957 • Le programme Waqf-e-Jadid a été mis en place dans le but de propager le message de l'Islam dans les zones isolées du Pakistan, et par la suite, à l'échelle mondiale, en désignant des enseignants à divers endroits.
- 1958 • Huzoor (ra) posa la première pierre de l'hôpital Fazl-e-Umar à Rabwah, au Pakistan

Autres réalisations :

Pendant son Califat, de nombreuses mosquées ont été construites à l'étranger.

Pendant son califat, le Saint Coran était en cours de traduction dans 14 langues.

Hazrat Mirza Nasir Ahmad - Khalifatul Masih III

À PROPOS DE SA VIE :

- Né en 1909
- Il était le fils de Hazrat Khalifatul Masih II
- C'était un Hafiz du Saint Coran.
- Il était titulaire d'une maîtrise de lettres à l'Université d'Oxford
- Il décéda en 1982



Chronologie :

- 1965 • Élu Calife
- 1967 • Il a inauguré Bait-e-Nusrat Jahan le 21 juillet à Copenhague, au Danemark, et a déclaré qu'il s'agissait d'un grand événement historique puisqu'il s'agissait de la toute première mosquée construite dans l'un des pays scandinaves par la Communauté Musulmane Ahmadiyya.
- 1970 • Huzoor (rh) a établi la Fondation Nusrat Jehan dans le but de financer la construction d'écoles, de collèges et d'hôpitaux en Afrique.
- 1973 • Huzoor (rh) a également initié un programme de 15 ans nommé Ahmadiyya Centenary Fund (Fonds du centenaire de l'Ahmadiyya), dont le but était d'établir davantage de centres missionnaires, de créer une imprimerie, de mettre en place des stations de radio et de publier de la littérature islamique dans diverses langues.
- 1974 • Le gouvernement pakistanais voulait déclarer les Ahmadis comme non-musulmans. Huzoor (rh) s'est alors présenté devant les autorités et a été soumis à un contre-interrogatoire pendant 11 jours, au cours desquels il a réfuté toutes les objections soulevées contre les Ahmadis.
- 1975 • Pose des fondations de la mosquée Nasir à Göteborg, en Suède.

Autres réalisations :

Huzoor (rh) est le premier Calife à avoir largement voyagé en dehors du sous-continent indien. Pendant son Califat, il a réalisé sept tournées internationales en 1967, 1970, 1973, 1975, 1976, 1978 et 1980. Parmi les pays qu'il a visités, on trouve l'Allemagne, la Suisse, les Pays-Bas, le Danemark, la Grande-Bretagne, l'Espagne, le Nigeria, la Côte d'Ivoire, le Libéria, la Gambie, la Sierra Leone, l'Italie, la Suède, la Norvège, les États-Unis, l'Australie et le Canada.

Huzoor (rh) a établi la Fondation Fazl-e-Umar. Les premiers fonds ont été utilisés pour construire la bibliothèque « Khilafat Library », et aujourd'hui, de nombreuses autres initiatives sont mises en œuvre dans le cadre de ce programme.

Huzoor (rh) a instauré un programme d'enseignement du Saint Coran. Des exemplaires du Saint Coran ont été distribués dans de nombreux hôtels et bibliothèques à travers le monde, et offerts en cadeau à de grandes personnalités.

Huzoor (rh) a souligné l'importance de l'éducation pour la nouvelle génération. Il a recommandé que chaque Ahmadi reçoive une éducation jusqu'à l'âge de 15 ans, et que chaque fille poursuive au moins des études supérieures. Il a également lancé un programme de bourses d'études d'une valeur de 125 000 roupies, qui sera attribué chaque année par la Communauté Musulmane Ahmadiyya à des étudiants brillants. De plus, un programme de remise de médailles a été instauré pour récompenser les étudiants ayant obtenu d'excellents résultats.

Il a également instauré la devise ahmadie : «
Amour pour tous, haine pour personne ».

Hazrat Mirza Tahir Ahmad^{rh} - Khalifatul Masih IV



À PROPOS DE SA VIE :

- Né en 1928
- Il était le frère du troisième Calife (rh)
- Il a suivi des études à la "School of Oriental and African Studies" de l'université de Londres.
- Il décéda en 2003

Chronologie :

- 1982 • Élu Calife
 - Huzoor (rh) a inauguré la mosquée Basharat à Pedro Abad, en Espagne. Il s'agit de la première mosquée construite en Espagne après 700 ans.
 - Lancement du programme Tahrik Boyutul-Hamd, une initiative ayant pour objectif la construction de cent maisons destinées aux personnes défavorisées. De plus, une mosquée, une école primaire ainsi qu'un parc ont également été édifiés dans le cadre de ce projet.
- 1983 • L'initiative Tahrik Da'wat Ilallah a été lancée. Huzoor (rh) a souligné qu'il est du devoir de chaque Ahmadi de se consacrer à la prédication et d'inviter les individus à l'Ahmadiyyat.
- 1986 • Le fonds Sayyedna Bilal a été créé. Ce fonds est destiné aux enfants des Ahmadis qui ont sacrifié leur vie et ont été emprisonnés parce qu'ils étaient Ahmadis ou ont été martyrisés.
- 1987 • Le programme Waqf-e-Nau a été lancé. Huzoor (rh) a conseillé aux parents de présenter leurs enfants dans la voie d'Allah avant leur naissance.
- 1989 • L'initiative « Cent mosquées en Allemagne » a été lancée.
 - Lancement de MTA International, abréviation de « Muslim Television Ahmadiyya », une chaîne de télévision diffusée 24 heures sur 24.
- 1991 • Lancement d'un programme visant à soutenir cent orphelins.
- 2003 • Le fonds Maryam Shadi a été créé. Ce programme a pour objectif d'apporter une aide au mariage des jeunes filles ahmadies disposant de ressources limitées.

Autres réalisations :

Huzoor (rh) a lancé une classe consacrée à la traduction du Saint Coran en Ourdou sur la chaîne MTA International. Au total, 305 cours ont été diffusés.

Huzoor (rh) a également présenté 198 conférences sur l'homéopathie sur MTA International. Ces conférences ont été rassemblées et publiées dans un ouvrage intitulé Homeopathy, Like Cures Like.

Hazrat Mirza Masroor Ahmad^{aba} – Khalifatul Masih V

À PROPOS DE SA VIE :

- Né en 1950
- Neveu du quatrième Calife (rh)
- Titulaire d'une maîtrise en économie agricole de l'université d'agriculture de Faisalabad, au Pakistan.
- Huzoor (aba) a consacré sa vie au service de l'islam avant même de devenir Calife.
- Il a servi au Ghana pendant 8 ans et a été le premier à réussir à cultiver du blé sur le sol ghanéen, une véritable première dans l'histoire du pays.



Chronologie :

- 2003 • Élu Calife
- 2004 • Huzoor (aba) a inauguré le Symposium national annuel pour la paix dans le but de favoriser la paix et l'harmonie.
- 2009 • Il a instauré le « Prix Musulman Ahmadiyya pour l'avancement de la paix », un prix international qui honore une personne ayant apporté des contributions significatives à la cause de la paix.
- 2012 • Lancement du magazine « Maryam » destiné aux Waaqifaat-e-Nau et du magazine "Ismael" pour les Waqifeen-e-Nau.
- 2016 • Huzoor (aba) a lancé MTA International Africa, une chaîne de télévision conçue spécialement pour répondre aux besoins des populations africaines.
- Lancement de la radio Voice of Islam, diffusée quotidiennement depuis la mosquée Baitul Futuh.
- 2018 • Huzoor (aba) a relancé le journal "Al Hakam", un hebdomadaire qui offre aux Ahmadis des informations sur les véritables enseignements de l'Islam.
- 2021 • Instauration du site Ahmadipedia.org, un nouvel outil de recherche en ligne fournissant des informations précises et authentiques sur la Communauté Musulmane Ahmadiyya.
- Inauguration et lancement du nouveau site internet, HolyQuran.io, destiné à faciliter l'étude et la recherche du Saint Coran.
- 2022 • Il a aussi inauguré et lancé le site officiel chinois de la Communauté Musulmane Ahmadiyya (islam.cn).
- Huzoor (aba) a inauguré le site web officiel en kurde de la Communauté Musulmane Ahmadiyya (www.ahmadiyya-islam.org/krd/).
- Inauguration du site web history.ahmadiyya.uk, qui est dédié à l'histoire de la fondation de la Communauté Musulmane Ahmadiyya au Royaume-Uni.

Autres réalisations :

Sous la direction du Calife actuel, de nombreuses nouvelles mosquées ont été édifiées et inaugurées par Huzoor (aba), notamment plusieurs en France, ainsi que dans divers pays à travers le monde, tels que l'Allemagne, les États-Unis, la Nouvelle-Zélande, le Canada, la Suède et le Royaume-Uni, entre autres.

Huzoor (aba) a également initié une campagne durant son Califat visant à distribuer des brochures sur la « paix » aux musulmans et aux non musulmans à travers le monde.

Il a également transmis son message en faveur de l'établissement de la paix au sein du parlement du Canada, du Royaume-Uni, en Europe, au Congrès américain et au parlement néerlandais.

TESTEZ VOS CONNAISSANCES À L'AIDE DE CES INFORMATIONS



1. Quels sont les deux Califes qui étaient Hafiz du Saint Coran ?
2. Quels sont ceux qui portent une attention particulière à la médecine ?
3. Quel Calife était un descendant direct du deuxième Calife du Saint Prophète (saw), Hazrat Umar (ra) ?
4. Où le deuxième Calife (ra) a-t-il dû émigrer pendant son Califat ?
5. Où Hazrat Mirza Tahir Ahmad (rh) a-t-il étudié ?
6. Combien de tournées internationales le troisième Calife a-t-il effectuées ? Pourriez-vous citer les pays qu'il a visités ?
7. Quel Calife a créé les organisations auxiliaires : Nasirat ul-Ahmadiyya, Lajna Ima'illah, Atfal-ul-Ahmadiyya et Majlis Ansarullah ? Pour qui ont-elles été créées ?
8. Quel est le Calife qui a inventé la devise « Amour pour tous, haine pour personne » ?
9. En quelle année la MTA a-t-elle été lancée ? Et par qui ?
10. Quel est le nom complet de notre actuel Calife et quand est-il devenu Calife ?

Notre Calife dans le silence



la grandeur de l'humilité

Yusra Dahri, Tilford (Islamabad)

27 Mai, 2021

Il est indéniable que la famille exerce une influence sur notre rapport à la foi, notamment lorsque l'on grandit au sein d'un foyer religieux. En tant qu'enfant, la manière dont nous percevons nos proches les plus dévoués peut façonner notre compréhension de la religion, tant de manière positive que négative.

Ce n'est qu'en mûrissant et en acquérant une compréhension véritable de l'Islam que nous sommes en mesure de discerner la distinction entre les actions des musulmans et les préceptes authentiques de cette foi. De ce fait, nous pouvons aspirer à nous élever au-dessus de ceux qui nous ont précédés.

« Néanmoins, j'ai eu l'opportunité de grandir en observant une personne qui, à mes yeux, incarne l'Islam avec une sincérité et une authenticité peut-être inégalées :

Hazrat Mirza Masroor Ahmad (aba), le Cinquième Calife de la Communauté Musulmane Ahmadiyya, qui est également mon grand-père. »



Tout au long de ma vie, j'ai eu une certitude : l'intégrité de Huzoor (aba).

Je n'énonce point cela à la légère, car je suis convaincue que la meilleure évaluation du caractère d'un individu est son comportement lorsque celui-ci ignore être observé. Lorsqu'il n'a aucune raison de croire que ses paroles ou ses actes seront consignés ou même retenus. Néanmoins, l'exemple de Huzoor (aba) demeure gravé dans ma mémoire de manière indélébile.

Je ne fais point référence à des événements grandioses ou à des instants de gloire, mais plutôt à des moments discrets d'humilité et de bienveillance, où se manifeste, à mon sens, le véritable caractère d'un individu. Ce sont ces instants que je connais le mieux.

L'humilité de Huzoor (aba), à l'instar de toute véritable humilité, se manifeste dans le silence. Il ne prononce aucune parole lorsqu'il s'emploie à essuyer quelque chose sur le sol que personne n'a remarqué ou pris la peine de nettoyer. Il demeure silencieux lorsqu'il lave les fruits qui arrivent à la porte, avant que quiconque n'ait eu le temps d'y penser. Il ne s'exprime guère lorsqu'il cueille des légumes dans le jardin, porte de lourds sacs ou vide l'aspirateur. J'ai fini par mémoriser le rythme de ses pas, à écouter ce silence où ne se trouvent ni reproche ni plainte, mais uniquement de la patience.



Cependant, Huzoor (aba) ne demeure pas silencieux face à l'injustice. Il s'exprime lorsque quelqu'un profère une parole blessante. Il dénonce la cruauté des gouvernements à l'égard de leurs citoyens. Il évoque la souffrance des Ahmadis à travers le monde.

Et ce, non seulement lors des sermons du vendredi, mais il en discute fréquemment à table. C'est une préoccupation constante. Néanmoins, il ne se plaint jamais de ses propres souffrances, qu'elles soient grandes ou petites. Lorsque je lui demande comment il se porte, il sourit et répond : « Alhamdulillah. »



La bienveillance de Huzoor (aba) a profondément influencé ma vie, et je suis reconnaissante d'avoir eu l'opportunité de l'exprimer ouvertement. Cela pourrait surprendre certains lecteurs qui ont lu mes précédents écrits, mais lorsque j'étais plus jeune, j'éprouvais une grande timidité à l'idée de partager mes compositions, en particulier ma poésie. Huzoor (aba) et ma grand-mère ont découvert cette passion et m'ont encouragée à leur lire mes poèmes, ce que j'ai fait avec une certaine réserve. Encouragée par leur soutien, j'ai partagé un deuxième poème, puis un troisième. Lors de la lecture de mon quatrième poème, Huzoor (aba) a pris l'initiative de le lire à haute voix. Ce jour-là, j'ai passé cinq longues minutes cachée sous la table de la salle à manger, attendant que ma gêne s'apaise. Une fois revenue à la surface, j'ai senti ma timidité s'atténuer.



May 28, 2024

Salat

Yusra Dahri, Surrey

[Read more →](#)

November 24, 2023

human being

Yusra Dahri, Tilford

[Read more →](#)

October 12, 2023

Huzoor (aba) m'a encouragée à soumettre mes poèmes aux Lajna en vue de leur publication, afin que d'autres puissent s'en inspirer. Ainsi, j'ai commencé à écrire davantage et à partager mes écrits plus fréquemment. À la suite d'une Jalsa, l'exemple de Huzoor (aba) m'a tant inspirée que j'ai composé un poème en son honneur. Après lui avoir remis ce poème, j'ai pris la fuite. Plus tard, il m'a simplement confié qu'il ne savait pas quoi dire. Je ne publierai pas ce poème, en partie parce que je serais submergée de honte, mais aussi parce que Huzoor (aba) ne m'a jamais encouragée à le partager. Je ne pense pas que cela soit conforme à ses souhaits.

Huzoor (aba) ne recherche pas les éloges, ce qui ne fait que renforcer sa dignité à en recevoir. Ce sont souvent les choses non exprimées qui mériteraient le plus d'être mises en lumière.

D'autres exemples de la bienveillance de Huzoor (aba) jalonnent le cours de ma vie. L'hiver dernier, alors qu'il neigeait, j'ai interrompu la construction d'un bonhomme de neige : mes gants sans doigts ne me protégeaient pas suffisamment du froid. Huzoor (aba), ayant remarqué mon abandon, m'a alors offert les siens.



Lorsque j'avais environ onze ans, pour une raison qui m'échappe aujourd'hui, j'éprouvais un désir ardent de jouer aux échecs avec lui. Ce soir-là, il rentra de son bureau aux alentours de 23h30, et à cet âge, je manquais sans doute de la sensibilité nécessaire pour comprendre qu'il pouvait être fatigué après une longue journée de travail. Je prends conscience de cela aujourd'hui avec le recul, mais à l'époque, Huzoor (aba) ne m'a jamais fait sentir que j'étais déraisonnable ou que le moment n'était pas propice. Il a simplement accepté de jouer avec moi et m'a assuré que je m'améliorais aux échecs.



Lorsque l'atmosphère devient pesante et que chacun est absorbé par sa fatigue, l'humour de Huzoor (aba) parvient toujours à illuminer la pièce. Il arrive que je ressente la tristesse m'envahir, mais la bonne humeur de Huzoor (aba) me ramène invariablement à la réalité.

Plus que tout, j'ai énormément appris de Huzoor (aba). Il m'a enseigné que, lorsque la poignée d'un placard se détache, il convient de s'efforcer de la réparer soi-même plutôt que de solliciter une aide extérieure. Bien que le dîner ne soit pas nécessairement le moment le plus propice pour engager un débat théologique, Huzoor (aba) répond toujours à mes interrogations concernant l'Islam avec une clarté et une perspicacité remarquable. De plus, il m'a également appris à prier.

Lorsque j'entends Huzoor (aba) prier, mon cœur éprouve une dualité de sensations, à la fois lourdes et légères. Lourdes, en raison de ma compréhension limitée des immenses responsabilités qu'il assume. Légères, parce que Dieu a désigné cette personne pour être notre Calife.



Publié dans Voice of British Muslim Women, le 27 mai 2021

<https://voiceofbritishmuslimwomen.co.uk/>

Traduit par Shazia Ejaz

LA FORCE UNIFICATRICE DU CALIFAT : UN MODÈLE DE PAIX ET D'UNITÉ EN FRANCE ET DANS LE MONDE



Dans un monde marqué par les divisions, les conflits et l'instabilité, le Califat apparaît comme un phare guidant l'humanité vers la paix et l'harmonie universelles. Institution d'origine divine mentionnée dans le Saint Coran, il incarne les principes fondamentaux d'unité, de justice et de moralité.

Allah déclare dans le Saint Coran :

« Allah a promis à ceux d'entre vous qui croient, et qui font de bonnes œuvres, qu'Il fera assurément d'eux des Successeurs sur la terre, tout comme Il a fait des Successeurs parmi ceux qui les ont devancés. » (24 : 56)

Ce verset met en lumière le rôle du Califat en tant que **garant de la justice et de la paix sur Terre**. Depuis sa fondation en 1889, la Communauté Musulmane Ahmadiyya, sous la direction éclairée de ses Califes, a toujours promu ces valeurs. Sa devise, **« Amour pour tous, haine pour personne »**, reflète son engagement pour l'unité et la fraternité.

LE CALIFAT : UN VECTEUR D'UNITÉ EN FRANCE

En France, la Communauté Musulmane Ahmadiyya s'engage activement pour renforcer la cohésion sociale en **prônant un message de tolérance et de dialogue interreligieux**. À travers diverses initiatives, elle met en lumière le rôle unificateur du Califat au sein de la société française et au-delà.

Le Califat, en tant que concept spirituel et institutionnel, joue un rôle crucial dans **l'unification des musulmans**, se manifestant particulièrement en France. Cette communauté, qui se distingue par son engagement pour la paix et le dialogue interreligieux, démontre comment le Califat peut transcender les barrières culturelles et ethniques.

En **organisant des conférences**, la Communauté Ahmadiyya offre une plateforme où les croyants peuvent se rassembler pour discuter de leur foi, **partager leurs expériences et renforcer leurs liens**. Ces événements incluent également des **rencontres interreligieuses**, où des membres de différentes confessions se réunissent pour promouvoir la compréhension mutuelle et le respect, contribuant ainsi à **créer un climat de tolérance et d'harmonie au sein de la société française**.



Les actions humanitaires menées par la Communauté illustrent son engagement envers le bien-être de tous, indépendamment de la foi ou de l'origine. En participant à des initiatives telles que des **collectes de fonds pour les victimes de catastrophes**, des **distributions alimentaires** ou des **programmes d'éducation**, elle incarne les **valeurs de solidarité** et de **compassion** prônées par le Califat.



Ainsi, le Califat, loin d'être un simple concept théologique, se traduit par des actions concrètes **qui favorisent l'unité et le vivre-ensemble en France**. La Communauté Musulmane Ahmadiyya en est **un exemple vivant**, montrant que la foi peut être un puissant vecteur de cohésion sociale et de paix.

ENGAGEMENT CITOYEN ET DIALOGUE INTERRELIGIEUX

En 2023, la Communauté Musulmane Ahmadiyya a renouvelé sa participation aux hommages nationaux en l'honneur des victimes d'attentats et de violences. Ces actions rappellent **son attachement aux valeurs républicaines** de liberté, d'égalité et de fraternité, ainsi que son **rejet total de l'extrémisme** sous toutes ses formes.

Un moment marquant fut sa participation à la commémoration des victimes de l'attentat de Nice, au cours de laquelle ses représentants ont souligné la nécessité d'unir les forces pour combattre la haine et promouvoir la tolérance.

Lors de cet événement, ils ont réaffirmé l'importance du dialogue interreligieux comme outil essentiel pour renforcer la paix sociale en France.

En parallèle, la Communauté a participé à plusieurs rencontres interreligieuses réunissant des représentants des confessions musulmane, chrétienne et juive, ainsi que des autorités locales, afin d'échanger sur les moyens de lutter contre l'extrémisme et de promouvoir une meilleure compréhension mutuelle.



LA LAJNA IMA'ILLAH : L'UN DES PRINCIPAUX PILIERS DU CALIFAT

Pour appréhender de manière approfondie la nature de la branche féminine et son rôle en tant que pilier fondamental du Califat, il serait judicieux de présenter **le système hiérarchique de la Communauté Musulmane Ahmadiyya**, désigné sous l'appellation de **Nizam-e-Jama'at**. Ce système a été conçu dans le but d'assurer une organisation efficace ainsi qu'une direction spirituelle claire. Voici les principales composantes de ce dispositif :

CALIFE

Au sommet de la hiérarchie se trouve le Calife, leader spirituel de la communauté. Considéré comme le successeur du Saint Prophète Muhammad (saw), le Calife joue un rôle central dans la direction spirituelle et administrative. Il prend les décisions importantes et guide les membres sur des questions religieuses, sociales et morales.



CONSEIL DES CALIFES

Le Calife est assisté par un conseil composé de conseillers et de responsables qui l'aident dans la prise de décisions et la gestion des affaires de la communauté.



PRÉSIDENTS ET PRÉSIDENTES DE JAMA'AT

Chaque pays ou région où la communauté est implantée dispose d'un président ou d'une présidente de Jama'at (communauté locale). Ces responsables veillent à la gestion des affaires locales et à l'application fidèle des directives du Calife.



AUXILIAIRES

Sous les présidents de Jama'at, plusieurs auxiliaires sont chargés de superviser des départements spécifiques, tels que l'éducation, les affaires sociales, les relations publiques, et d'autres domaines d'activité. Ces auxiliaires sont souvent responsables de la mise en œuvre des programmes et des initiatives dans leurs domaines respectifs.

BRANCHES ET ORGANISATIONS

La communauté est également structurée en différentes branches autonomes, comme la Lajna Ima'illah (pour les femmes), la Khuddam-ul-Ahmadiyya (pour les jeunes hommes), et d'autres organisations destinées à des groupes spécifiques. Chaque branche dispose de sa propre structure hiérarchique et de responsables élus, travaillant en coordination avec les présidents de Jama'at et sous la direction du Calife.

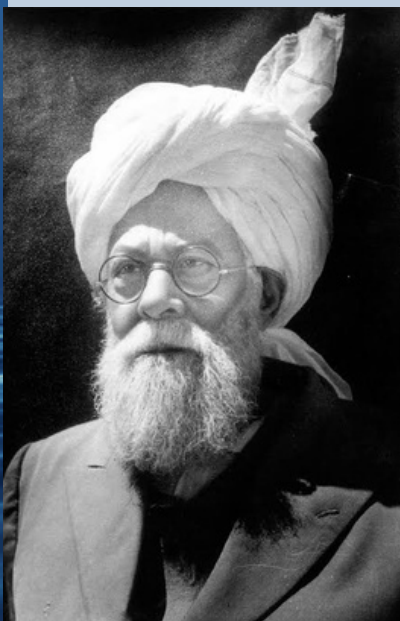


MEMBRES

À la base de cette organisation se trouvent les membres de la communauté, qui participent activement aux activités et aux initiatives de la Jama'at. Ils sont encouragés à s'impliquer dans les affaires communautaires et à suivre les enseignements du Calife.

Ce système hiérarchique permet à la Communauté Musulmane Ahmadiyya de **fonctionner de manière organisée et cohérente**, tout en assurant que les **valeurs** et **les enseignements de l'Islam sont respectés** et promus à tous les niveaux.

LA LAJNA IMA'ILLAH : UNE BRANCHE AUXILIAIRE INDÉPENDANTE À PART ENTIÈRE ?

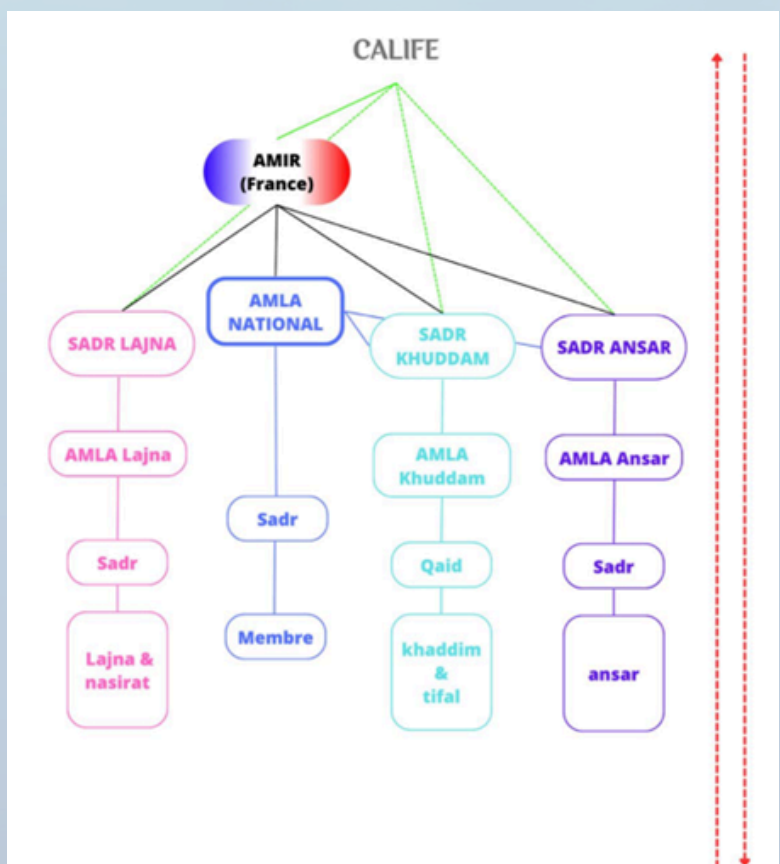


Abordons maintenant la branche féminine, qui constitue l'une des organisations auxiliaires indépendantes de la Communauté Musulmane Ahmadiyya. Le Califat joue un rôle crucial dans l'autonomisation des femmes au sein de cette branche, appelée Lajna Ima'illah. Cette organisation est établie dans chaque pays où se trouve la communauté, y compris en France. Fondée en 1922 par le deuxième calife, Hazrat Mirza Bashir-ud-Din Mahmud Ahmad (ra), la Lajna Ima'illah a pour mission de promouvoir l'éducation, le développement spirituel et l'engagement des femmes. Elle offre un espace où elles peuvent s'épanouir, partager leurs expériences et contribuer activement à la vie communautaire.

Au sein de la communauté, le système appelé **Nizam-e-Jama'at**, (expliqué précédemment), régle les activités et l'organisation. La présidente de la Lajna Ima'illah est élue par les membres de cette branche et sa nomination est confirmée par le Calife. Elle préside l'organisation selon ses directives tout en sollicitant ses conseils pour orienter ses actions.

Le Califat, en tant qu'institution spirituelle et de leadership, joue un rôle fondamental dans l'orientation et le soutien des activités de la Lajna Ima'illah. Sous la direction des Califes, les membres sont encouragés à s'impliquer dans des **actions de bienfaisance, d'éducation spirituelle** et à **transmettre les valeurs du Califat, telles que la paix, la compassion** et le **service à l'humanité**. Cette dynamique permet aux femmes de se sentir valorisées et d'exercer un rôle actif dans la communauté, tout en restant fidèles aux principes islamiques.

Voici un diagramme pour illustrer cette organisation :



LA LAJNA IMA'ILLAH DE FRANCE : UN EXEMPLE PARMI TANT D'AUTRES

En France, la Lajna Ima'illah participe activement à diverses initiatives, telles que l'organisation de collectes de fonds pour des œuvres caritatives, la distribution de repas aux personnes dans le besoin, les visites dans les maisons de retraite, la distribution de jouets dans les hôpitaux et orphelinats, la plantation d'arbres, ainsi que la mise en place de programmes éducatifs. Ces actions visent à **promouvoir le vivre-ensemble** et à **renforcer les liens interreligieux**. Grâce à l'appui du Califat, la Lajna Ima'illah joue **un rôle significatif** dans **l'autonomisation des femmes** et **contribue à la construction d'une société plus solidaire et inclusive**.

En somme, la Lajna Ima'illah, **sous l'égide du Califat**, incarne l'engagement des femmes ahmadies à œuvrer pour le bien de leur communauté et à **promouvoir les valeurs fondamentales de l'Islam**, tout en s'efforçant de **créer un impact positif dans la société française**.

C'est par le biais de ces **actions humanitaires et sociales** :

- Distribution de repas et dons aux associations caritatives pour aider les sans-abris et les réfugiés en France.
- Collectes de fonds pour les orphelins et les victimes de catastrophes naturelles sous la direction du Califat.

Ou par **son engagement médiatique** pour **diffuser le message du Califat** :

Sous la direction du département **Ishaat** (Publication), la Lajna Ima'illah de France joue un rôle actif dans la **diffusion du message** à travers différents médias :

- Publication de la **revue Al-Siddiq** : Ce magazine, initialement annuel, est désormais publié deux fois par an sur l'encouragement du Cinquième Calife, Hazrat Mirza Masroor Ahmad (aba). Il vise à promouvoir les enseignements du Califat et à offrir aux femmes une plateforme d'apprentissage et d'échange sur des sujets religieux et sociaux.
- Présence sur les **réseaux sociaux** : Les membres **partagent activement sur différentes plateformes** des discours des Califes, des articles éducatifs et des témoignages inspirants, touchant ainsi un public plus large, **en particulier les jeunes générations**.
- **Conférences et webinaires** : Organisés régulièrement, ces événements en ligne mettent en lumière l'importance du Califat et les valeurs prônées par l'Islam.

LE CALIFAT : UN MODÈLE DE PAIX POUR LE MONDE

Dans un contexte international marqué par les conflits et les injustices, la voix du Calife s'élève comme un appel puissant à la justice, à l'unité et à la réconciliation.

Lors de ses discours devant des institutions telles que le Parlement européen ou l'UNESCO,

le Cinquième Calife, Hazrat Mirza Masroor Ahmad (aba), rappelle qu'il ne peut y avoir de paix véritable sans une justice équitable et une reconnaissance sincère de l'égalité entre tous les peuples.



Il alerte la communauté internationale sur les dangers des inégalités persistantes, notamment en Palestine et dans plusieurs autres pays occidentaux, où les souffrances humaines sont exacerbées par des intérêts politiques et économiques.

Il exhorte les dirigeants à faire de la **justice** une priorité absolue, conformément à ce commandement du Saint Coran :

« Ô VOUS QUI CROYEZ ! SOYEZ FERMES DANS L'APPLICATION DE LA JUSTICE, ET SOYEZ LES TÉMOINS D'ALLAH, QUAND BIEN MÊME CE SERAIT CONTRE VOUS-MÊMES OU CONTRE VOS PARENTS OU PROCHES PARENTS. » (4:136)

Le conflit en Palestine illustre tragiquement les conséquences de l'abandon de la justice. Le Calife appelle les grandes puissances à dépasser leurs intérêts égoïstes et à œuvrer pour une paix durable basée sur l'équité et le respect des droits fondamentaux.



En conclusion, le Califat offre un **modèle universel de paix et d'unité**, fondé sur les valeurs de **justice**, de **solidarité** et de **fraternité**. En France, la Communauté Musulmane Ahmadiyya et la Lajna Ima'illah mettent en pratique ces principes en travaillant activement pour l'harmonie sociale et le bien-être de l'humanité. Que le monde puisse reconnaître la sagesse de cette institution et suivre les paroles du Saint Coran :

« ET CRAMPONNEZ-VOUS
ENSEMBLE À LA CORDE
D'ALLAH ET NE SOYEZ PAS
DIVISÉS. » (3:104)

SOURCES:

<https://ahmadiyyauk.org> | <https://ahmadiyya.fr/actualite> | <https://makhzan.org/fr> |
<https://www.prnewswire.com> | <https://www.alhakam.org> | <https://rmc.bfmtv.com> | <https://lajna.fr> |
<https://alislamguyana.org> | <https://www.reviewofreligions.org> | <https://lajna.org.uk>
<https://www.khuddam.fr/wp-content/uploads/2023/12/premiers-pas-dans-lahmadiyya.pdf>

WARRAICH MARYAM, L1 GESTION, ASSISTANTE SERVICE SOCIAL, SECTEUR : HAUTS-DE-FRANCE



Il y a 20 ans, le 22 avril 2003, Allah le Tout-Puissant a confié la responsabilité du Khilafat à Hazrat Mirza Masroor Ahmad, Khalifatul Masih V (aba).

اَللّٰهُمَّ اَيِّدْ اِمَامَنَا بِرُوحِ الْقُدُسِ وَ بَارِكْ لَنَا فِي عُمُرِهِ وَ اَمْرِهِ

Ô ALLAH, FORTIFIE NOTRE IMAM AVEC LE SAINT-ESPRIT ET
BÉNIS-NOUS À TRAVERS SA LONGUE VIE ET SON
COMMANDEMENT.

Notre Calife :

LE CALIFAT - DE L'OBSCURITÉ À LA LUMIÈRE, DE LA CRAINTE À LA SÉRÉNITÉ.

La soeur Nughzatul Zahra Husnain nous raconte comment la bienveillance et les prières du Calife (aba) ont changé sa vie.



Bien avant mon acceptation et ma conversion à l'Ahmadiyya, l'Islam véritable, en 2014, mon époux et moi souhaitions et priions pour avoir un enfant. Tout a commencé lors de la première moulaqat (audience privée) avec Sa Sainteté le Calife (aba) en mars 2014. Nous lui avons demandé de prier afin qu'Allah nous bénisse d'une progéniture saine." Sa Sainteté le Calife a prié pour nous et nous a demandé de lui envoyer les résultats du bilan médical complet. L'Ahmadiyya était certainement un nouveau voyage. Chaque jour, je découvrais et expérimentais de nouvelles bénédictions. Le fait que Sa Sainteté le Calife ait demandé lui-même les résultats médicaux fut comme une brise fraîche, redonnant espoir après des jours sombres, car nous avons essayé tout ce que nous pouvions de l'homéopathie à l'allopathie ; de la phytothérapie aux traitements ayurvédiques, mais sans succès.

Nous avons eu la chance de voyager plusieurs fois de la France vers le Royaume-Uni pour rencontrer sa Sainteté le Calife. À chaque séance, Huzoor (aba) se renseignait, avec une grande considération, au sujet des traitements en cours et des médicaments homéopathiques. Je me souviens qu'une fois Huzoor (aba) m'a dit :

« Ce n'est que le fadl (bénédictions) d'Allah qui guérit, pas un médicament. »

J'ai ressenti que jusque-là, les médicaments et les traitements étaient une forme de Shirk (association de quelque chose avec Dieu) cachée en moi, que Sa Sainteté le Calife (aba) l'avait brisée ce jour-là. Alhamdulillah (toutes les louanges appartiennent à Allah).

Une pression immense venait aussi de mes parents non-ahmadis. Ils voulaient que je demande des prières à leur guide spirituel, et que je le rencontre au Royaume-Uni, sinon, selon eux, je n'aurai pas d'enfant. Ils m'ont même acheté des amulettes avec des inscriptions de leur guide, afin que ses prières puissent selon eux « résider avec moi ». Alhamdulillah, grâce à la force de la foi que nous avait insufflée notre bien-aimé Calife (aba), nous les avons rendus.

Je me souviens avoir parlé de cela à Huzoor (aba) et il a dit : « La Salat est le meilleur wazifa (incantation) et la voie pour se rapprocher d'Allah. » Sa Sainteté le Calife a ajouté : « Dites-leur qu'Allah est le seul capable d'offrir. » Allahu Akbar ! (Allah est le plus grand). Sa Sainteté nous a enseigné l'unicité d'Allah dans chaque phrase ou mot qu'il a prononcé. Nous sommes restés fermes dans cette épreuve tout en implorant le Très-Haut.



Six mois avant ma grossesse, au cours d'une moulaqat, j'ai demandé à Huzoor (aba) la permission d'adopter un enfant, car les médecins n'étaient pas très optimistes. À cet instant, une lumière a illuminé le visage de Huzoor (aba), et il a dit d'une voix inspirée « Allah Fazal Karey Ga » (Allah accordera Ses bénédictions). Ce fut le moment où mes sentiments de peur et de désespoir ont laissé place à l'espoir et à la joie.

Peu de temps après, en mars 2017, nous nous rendions de nouveau au Royaume-Uni pour rencontrer le Calife.

Pendant que j'étais dans le bateau, j'ai reçu un e-mail de mon gynécologue m'informant que mes résultats de test étaient positifs. Cette nouvelle était la moins attendue. C'est ainsi qu'Allah octroie quand Il veut. Nous étions sur un nuage après l'avoir lu. Nos cœurs étaient remplis de reconnaissance envers Allah, et nous savions que Huzoor (aba) sera le premier à connaître cette nouvelle Insha' Allah (si Dieu le veut). Cependant, nous gardions une légère appréhension en raison de mes précédentes fausses couches et de mes antécédents médicaux.



Sa Sainteté le Calife, tel un père spirituel, inquiet et compatissant, a ressenti notre joie mêlée d'appréhension lors de la moulaqat. Il nous a alors rassurés et a demandé de ne pas nous inquiéter. Comme un médecin attentionné, il a demandé à mon mari de lui apporter les résultats du prochain bilan et de l'échographie de la quatorzième semaine. J'ai ressenti, une fois de plus, mes peurs se dissiper et laisser place à un sentiment de paix, et l'obscurité laisser place à la lumière.



Tout au long de ma grossesse, nous avons eu la bénédiction de rencontrer Huzoor (aba) à plusieurs reprises. Il posait des questions sur les moindres détails avec une telle attention que peut-être aucun père ne le ferait. Il se souciait même de savoir si je buvais assez de lait, ce à quoi j'ai répondu : « Je ne peux pas à cause des nausées. », et il m'a conseillé ainsi : « Essayez de boire du lassi (lait caillé) par petites gorgées. »

Je me demande encore comment un homme qui dirige une si grande communauté spirituelle, pouvait se soucier d'une insignifiante créature comme moi ? Comment une personne peut-elle être si altruiste et sacrifier son temps, son sommeil et ses soucis pour nous ? Nous, les membres de la communauté Ahmadiyya, sommes les êtres vivants les plus riches de la terre, car nous avons un Calife : c'est une véritable richesse que rien ne peut acheter. Pendant que nous dormons paisiblement dans nos lits, cet homme de Dieu se prosterne devant son Seigneur, pour nous. Le Califat est un don divin offert à ceux qui prêtent serment d'allégeance (Bai'ah) au Messie Promis (as). Combien serions-nous malchanceux si, même en sachant que nous avons une fontaine d'eau douce pour étancher notre soif, nous n'en buvions pas ? Nous avons un vrai leader dont le visage s'incline uniquement devant Dieu, gardant ainsi la lumière du Califat allumée.

Qui d'autre sur terre s'inquiète autant du bien-être de ses enfants spirituels ? Il s'est assuré que tout était pris en charge, de mon niveau de fer jusqu'à mon repos au lit. Un examen de routine au cours de mon sixième mois de grossesse avait révélé des niveaux de fer extrêmement bas dans mon sang qui auraient pu entraîner de graves complications pour ma grossesse, pour lesquelles les médecins avaient prescrit des injections de fer à faire immédiatement. En relatant cela à Huzoor (aba), il m'a strictement ordonné de ne pas prendre les injections et a plutôt prescrit un médicament homéopathique. Miraculeusement, au cours des deux semaines suivant la prise du médicament conseillé par Huzoor (aba), le taux de fer dans mon sang s'était normalisé, ce qui a complètement choqué mes médecins. Ceci est la bénédiction du Califat. Alhamdulillah.



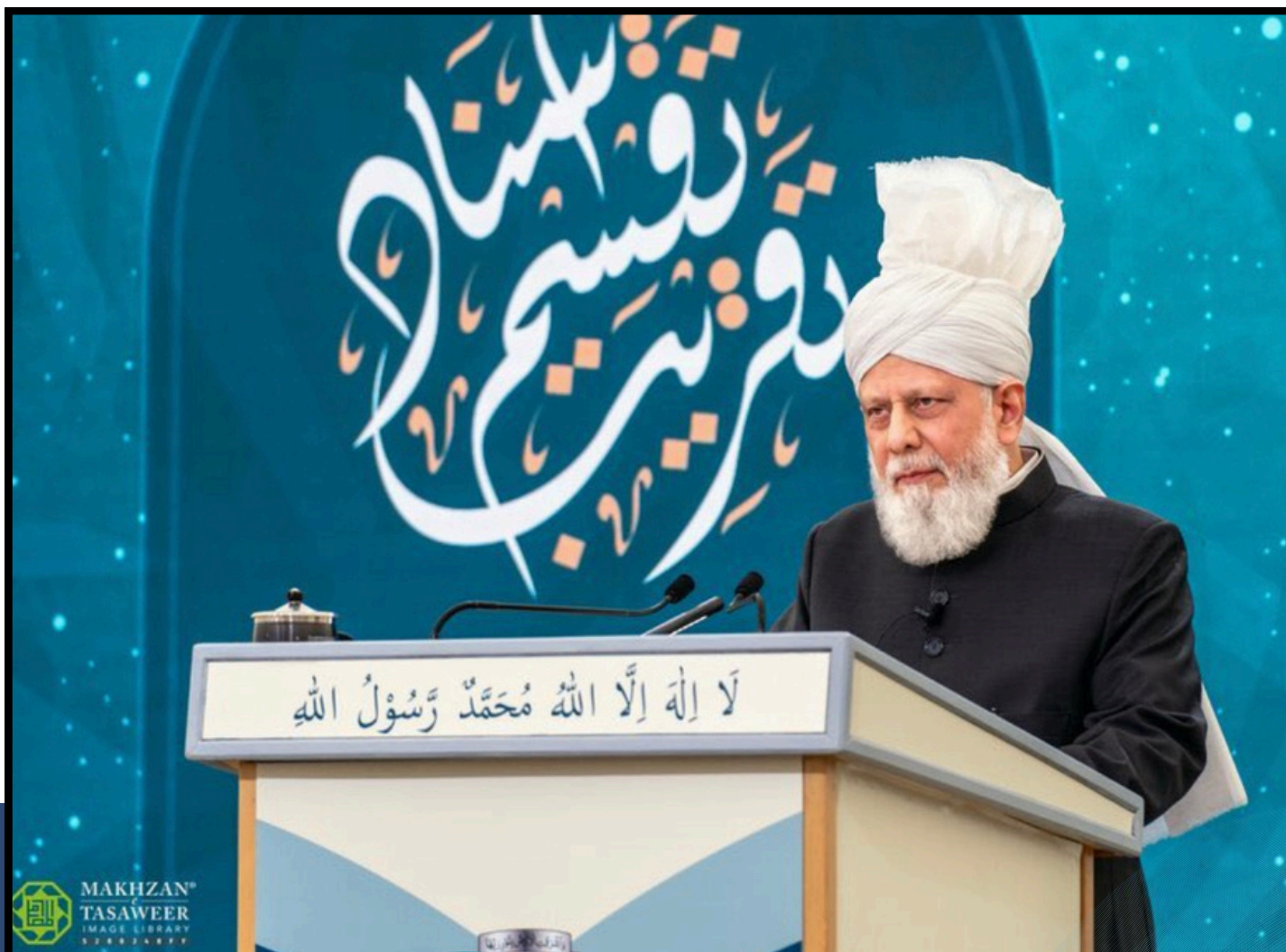
Par la grâce et la miséricorde d'Allah, en décembre 2017, après sept ans de mariage, j'ai donné naissance à un garçon en bonne santé, un Waqf-e-Nau (un enfant dédié au service de l'Ahmadiyya avant sa naissance). La manière dont tout s'est déroulé grâce aux prières bénies du Calife (aba) est tout simplement miraculeuse.

Nous avons de nouveau été chanceux de recevoir un appel du Secrétaire Privé quelques jours après la naissance, qui nous a informés que Huzoor (aba) souhaitait nous parler. Nos cœurs ont bondi d'émotion. Huzoor (aba) nous a donc parlé, il nous a demandé : « Comment allez-vous et le bébé va bien ? » J'ai répondu : « Nous allons bien. » Il a ajouté : « Reprenez des forces et nous nous rencontrerons bientôt. » Nous avons donc rencontré Huzoor (aba), mais cette fois-ci avec notre fils, Sauban Ahmed. Je me souviens que mon mari avait dit à Huzoor (aba) que Sauban est le fruit de ses prières, Huzoor (aba) a aussitôt répondu : « Nahi, Yeh Mehaz Allah Ka Fazal Hai. » (Non, ce n'est que la grâce de Dieu). Nous étions encore une fois stupéfaits de son humilité, parce que dans nos cœurs nous savions combien il avait prié pour Sauban.



Ce jour-là, j'ai abandonné mes craintes pour embrasser la lumière de la foi que le Calife m'avait inculquée – qu'Allah est Tout-Puissant et qu'Il fait ce qu'Il veut. Il est notre phare lumineux, qui éclaire nos cœurs sombres et glacés en ravivant notre foi. Les gens demandent ce qu'est le véritable Ahmadiyya et pourquoi l'avez-vous accepté ? Je réponds que c'est le pouvoir du Califat, successeur du Messie Promis (as) et établi par Allah, qui transforme les craintes en paix et fait passer l'Homme des ténèbres à la lumière. C'est à travers le Califat, de cette époque, que nous reconnaissons le véritable Dieu vivant. Qu'Allah renforce toujours la main de notre Calife (aba).

Ameen !



OBÉISSANCE *au Califat*

POÈME INSPIRÉ DU DISCOURS DU 5ème
CALIFE (ABA) SUR
« L'OBÉISSANCE ENVERS LE CALIFAT »

LE 6 JUIN 2014 EN ALLEMAGNE

**L'OBÉISSANCE AU CALIFE DE L'ÉPOQUE
NOUS PROCURE BIEN-ÊTRE ET SÉCURITÉ.
TEL UN BOUCLIER ET UN PARE-CHOC
ELLE EST LE REMPART FACE À CE MONDE AGITÉ.**

**SA GUIDANCE ET SA PROXIMITÉ
NOUS RELIENT À NOTRE PROPHÈTE (SAW) BIEN-AIMÉ,
ÉCLAIRANT LES VÉRITABLES ENSEIGNEMENTS DU CORAN
ENVOYÉ PAR NOTRE SEIGNEUR, ALLAH LE CLÉMENT.**

**TEL LES CHAMEAUX EN FIL MARCHANT PATIEMMENT
D'UN MÊME PAS DERRIÈRE LEUR MENEUR ÉVENTUEL,
NOUS DEVONS RYTHMER NOS PAS, NOS ACTES ET NOS VIES
À CEUX DE NOTRE CALIFE, NOTRE GUIDE SPIRITUEL.**

**SANS CETTE OBÉISSANCE, NOS VIES SONT DÉNUÉES DE SENS.
ELLE EST CETTE CORDE SOLIDE QUI NOUS EMPÊCHE DE TOMBER.
ELLE EST CETTE LUMIÈRE QUI NOUS GUIDE
VERS LE CHEMIN ÉCLAIRÉ.
ELLE RENFORCE NOTRE PERSONNALITÉ, SIMPLIFIE NOTRE
RÉFORME ET ÉLÈVE NOTRE ÂME APAISÉE.**

**SOYONS OBÉISSANTS ET FIDÈLES À NOTRE CALIFE ACTUEL,
NOTRE UNIQUE IMAM.
IL NOUS GUIDERA ASSURÉMENT VERS LA PAIX ET LES VÉRITABLES
ENSEIGNEMENTS DE L'ISLAM.**

**ID BELAID ZAHRA
YVELINES, MAJLIS 78
PARIS**

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : UNE RÉOLUTION AUX MULTIPLES FACETTES



Aujourd'hui, au cœur des avancées technologiques, l'intelligence artificielle a transformé de nombreux aspects de notre vie. Elle se définit comme la capacité des machines à simuler des processus cognitifs humains tels que l'apprentissage, la résolution de problèmes et la prise de décision. Mais comme toute innovation, l'intelligence artificielle a ses bons et mauvais côtés.

AVANTAGES

L'intelligence artificielle a apporté des améliorations significatives dans de nombreux domaines.

En médecine, elle permet de diagnostiquer des maladies plus rapidement et avec une grande précision grâce à l'analyse de données médicales.

Elles facilitent également les tâches répétitives dans les entreprises, augmentant ainsi la productivité et réduisant les coûts.

De plus, l'IA contribue à rendre notre quotidien plus pratique, notamment grâce à des applications comme les assistants vocaux ou les recommandations personnalisées sur les plateformes numériques.

INCONVÉNIENTS

L'Intelligence artificielle soulève aussi des défis importants.

Sur le plan éthique, son utilisation peut entraîner des biais discriminatoires si les données d'entraînement ne sont pas équitables.

Sur le marché du travail, l'automatisation croissante peut provoquer une perte d'emplois dans certains secteurs. Enfin, la question de la vie privée est cruciale, car l'IA repose souvent sur la collecte massive de données personnelles, ce qui peut mettre en danger la sécurité des individus.





EQUILIBRE À TROUVÉ

Pour que l'IA soit un outil au service de tous, il est essentiel de développer des cadres légaux et éthiques solides ainsi que d'investir dans une éducation qui prépare les citoyens à ce changement. En équilibrant innovation et responsabilité, l'IA peut devenir un puissant levier pour un avenir meilleur.

POINT DE VUE ISLAMIQUE

Dans l'islam, la technologie, y compris l'IA, est vue comme une bénédiction si elle est utilisée de manière bénéfique pour l'humanité. Allah a doté l'homme de la capacité d'inventer et d'innover, mais cette compétence doit être employée avec des responsabilités et éthique. L'IA peut ainsi être un moyen de faciliter des tâches, de guérir des maladies ou de résoudre des problèmes sociaux, ce qui est conforme à l'objectif islamique de servir le bien commun. Cependant, l'islam insiste sur l'importance de ne pas dépasser les limites fixées. De plus, l'islam enseigne que l'être humain est une création spéciale d'Allah, et aucune machine ne peut remplacer l'essence humaine. Enfin, l'islam enseigne que l'Homme sera jugé sur ses intentions et ses actions. L'IA étant un outil, sa création et son utilisation doivent être guidées par des intentions sincères visant à servir le bien, conformément aux enseignements de l'islam. La responsabilité morale demeure toujours entre les mains de ceux qui conçoivent et utilisent ces technologies.

En conclusion, l'Intelligence Artificielle, comme toute autre innovation, peut être un bienfait si elle est utilisée dans le respect des valeurs islamiques de justice, de bienveillance et de responsabilité envers la création.



Sources :

Sitographie

<https://www.ibm.com/fr-fr/think/insights/artificial-intelligence-advantages-disadvantages>

<https://www.zdnet.fr/pratique/thique-de-lia-tout-comprendre-aux-avantages-et-aux-risques-de-l-intelligence-artificielle-39921995.htm>

https://actualite.cd/2024/08/10/apprentissage-numerique-ler-de-l-intelligence-artificielle-avantages-inconvenients-et#google_vignette



Amna Khalid Pervaiz,
Amila nasirat national, secrétaire service social et secrétaire nasirat local,
Etudiante, en BBA a l'ESSEC business school.



La Section Santé

LA DÉPRESSION POSTPARTUM

La naissance d'un enfant est souvent considérée comme l'un des moments les plus heureux de la vie d'une personne. Bien que cela soit vrai pour une grande partie de la population, la société a tendance à méconnaître certains aspects difficiles et bouleversants de la période périnatale et post-partum.

L'un de ces aspects est la dépression post-partum, une des complications les plus courantes et invalidantes liées à la maternité, qui reste souvent sous-diagnostiquée et sous-traitée.

La grossesse et la période post-partum sont accompagnées de nombreux changements physiques et hormonaux dans le corps de la mère. En effet, les déséquilibres hormonaux peuvent influencer l'humeur et la santé mentale de la mère, augmentant ainsi le risque de dépression et d'altération de sa santé mentale.

Selon la revue *Hormones and Behavior* (Volume 77, janvier 2016), la dépression post-partum affecte environ 10 à 15 % des femmes et altère les interactions mère-enfant, essentielles au développement de l'enfant. La dépression maternelle peut donc avoir des répercussions négatives sur ces interactions ainsi que sur la qualité des soins apportés par la mère.



QU'EST-CE QUE LA DÉPRESSION POST-PARTUM ?

La plupart des mères ressentent une grande variété d'émotions fortes après l'accouchement. Ces émotions incluent souvent une joie intense, mais peuvent également comporter des sautes d'humeur, de l'anxiété, des pleurs, de l'irritabilité, des troubles du sommeil, des problèmes d'appétit et de la tristesse.

Cette palette d'émotions négatives est souvent qualifiée de « baby blues » et est vécue par la majorité des mères sous différentes formes et à des degrés divers. Cependant, si ces symptômes persistent et interfèrent avec la capacité d'une mère à s'employer et à prendre soin de son enfant, on parle alors de dépression post-partum.

Le « baby blues » dure généralement moins de deux semaines, mais dans certains cas, il peut évoluer en dépression post-partum. Cette dernière se distingue par la gravité et la persistance des symptômes.

Les critères diagnostiques de la dépression post-partum incluent une combinaison de symptômes tels qu'une humeur dépressive, une perte d'intérêt ou de plaisir (anhédonie), des troubles du sommeil et de l'appétit, des difficultés de concentration, un ralentissement ou agitation psychomotrice, de la fatigue, des sentiments de culpabilité ou d'inutilité ainsi que des pensées suicidaires.



Ces symptômes doivent être présents sur une période de deux semaines et représenter un changement par rapport au fonctionnement antérieur. D'autres symptômes comme la labilité émotionnelle, l'anxiété, l'irritabilité, le sentiment d'être dépassé et des préoccupations obsessionnelles, souvent autour de la santé, de l'alimentation ou de la sécurité du bébé, sont également fréquents.

Les pensées suicidaires sont particulièrement courantes, affectant environ 20 % des femmes présentant des symptômes de dépression post-partum.

Ces symptômes peuvent varier d'une personne à l'autre et fluctuer quotidiennement. Ils apparaissent généralement quelques semaines après la naissance, mais peuvent aussi survenir après plusieurs mois. La durée de la dépression post-partum est variable : la plupart des cas se résolvent en quelques mois avec un traitement approprié, mais 24 % des femmes diagnostiquées restent dépressives un an après l'accouchement, et 13 % deux ans après. Environ 40 % des femmes ayant souffert de dépression post-partum rechutent, que ce soit lors d'une grossesse ultérieure ou indépendamment.

Une dépression post-partum non traitée est susceptible de récidiver, entraînant des problèmes persistants pour la mère, l'enfant et la famille. Les conséquences pour les autres membres de la famille, le travail, les responsabilités de soins et la société dans son ensemble nécessitent également plus d'attention.

IMPACT DE LA DÉPRESSION POST-PARTUM SUR LES COMPORTEMENTS PARENTAUX ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

La dépression post-partum affecte probablement la qualité des soins. Les femmes dépressives sont moins susceptibles d'allaiter, de consulter régulièrement un médecin, de respecter le calendrier des vaccinations, d'utiliser des dispositifs de sécurité ou de coucher leur bébé sur le dos. Une parentalité inadéquate et des interactions négatives avec l'enfant peuvent également survenir.

Chez les enfants, cela peut entraîner des conséquences significatives. Les nourrissons de mères dépressives présentent souvent des troubles de l'engagement social, de la régulation émotionnelle, une plus grande émotivité négative et une réactivité accrue au cortisol. Les troubles du lien mère-enfant, pouvant inclure le rejet ou des comportements abusifs, sont plus fréquents chez les femmes souffrant de dépression post-partum.

À long terme, la dépression post-partum est associée à un risque accru de déficiences cognitives, de difficultés émotionnelles et de troubles comportementaux chez l'enfant.

Certaines femmes souffrant de dépression post-partum ont également des pensées de nuire à leur enfant. Il est essentiel de différencier les pensées obsessionnelles de nuire (sans intention réelle) des pensées avec intention ou désir de nuire. Ces préoccupations doivent être évaluées immédiatement et donner lieu à une prise en charge psychiatrique.

Facteurs de risques importants

Parmi les facteurs de risques importants figurent : les violences conjugales avant ou pendant la grossesse, le trouble de stress post-traumatique (TSPT), les traumatismes ou complications liés à l'accouchement, une hospitalisation en unité de soins intensifs néonataux (USIN), qui peut entraîner une anxiété liée à la séparation physique ou à une maladie chez le bébé.



COMMENT DÉTECTER LA DÉPRESSION POST-PARTUM ?

Le moyen le plus efficace pour détecter la dépression post-partum est une évaluation clinique de l'humeur lors des visites de suivi avec les professionnels de santé. Le moment optimal pour cette évaluation varie selon les recommandations, allant des premières semaines après la naissance jusqu'à 6 à 12 mois.

Des questionnaires comme l'Échelle d'Édimbourg de la Dépression Postnatale (EPDS) sont des outils utiles pour dépister les femmes atteintes. Ce test, composé de 10 questions et réalisable en moins de 5 minutes, est largement utilisé. Malgré les recommandations, le dépistage de la dépression périnatale reste insuffisant, étant effectué dans environ 40 % des cas seulement, contre 96 % pour le dépistage du diabète gestationnel.



TRAITEMENT DE LA DÉPRESSION POST-PARTUM

Des interventions psychosociales et psychologiques.

Les stratégies psychosociales, comme le soutien par les pairs ou le conseil non directif par un professionnel, peuvent être utiles pour les formes légères de dépression post-partum.

Les thérapies cognitivo-comportementales (TCC) et les thérapies interpersonnelles (TIP) sont particulièrement efficaces.

Traitement pharmacologique.

Pour les formes sévères, des antidépresseurs tels que les inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine (ISRS) peuvent être nécessaires. La compatibilité avec l'allaitement est un critère important à considérer.

CONCLUSION

La dépression post-partum est un trouble de l'humeur survenant après la naissance, qui affecte la capacité de la mère à s'occuper de son nouveau-né. Ses répercussions touchent non seulement la santé de la mère et ses relations interpersonnelles, mais également le développement de l'enfant. Une meilleure sensibilisation des mères, des familles et des professionnels de santé est essentielle pour détecter les premiers signes et permettre une intervention médicale précoce telle que des traitements psychosociaux, psychologiques ou pharmacologiques.

Sources :

Stewart, D., et al. (2019). Dépression post-partum : physiopathologie, traitement et nouvelles approches thérapeutiques. *Annual Review of Medicine*, 2019.

Gopalan, P., et al. (2023). Dépression post-partum – Identification des risques et accès aux interventions. *Psychiatrie reproductive et santé des femmes*, novembre 2023.

Mayo Clinic. Dépression post-partum – Symptômes et causes.

Sockol, L. E., Epperson, C. N., & Barber, J. P. (2013). Prévention de la dépression postpartum : une revue méta-analytique. *Clinical Psychology Review*, décembre 2013.

Brummelte, S., et al. (2016). Dépression post-partum : étiologie, traitement et conséquences sur les soins maternels. *Hormones and Behavior*, janvier 2016.



DR.ANAM KAHLOON, STRASBOURG
TRADUIT PAR AMTUL RASHID

LE JOURNAL DES NASIRAT

I - Section Service social : *Une Action Noble*

Dans notre foi et nos actions, le service à l'humanité occupe une **place centrale**. C'est un moyen de **cultiver la compassion**, de **renforcer les liens entre les membres** de la communauté et de **soutenir ceux qui sont dans le besoin**. En suivant les **enseignements de l'Islam**, nous apprenons que **chaque bonne action, aussi petite soit-elle, peut illuminer la vie d'autrui**.

Les Nasirat, en tant que jeunes filles de la Communauté Ahmadiyya, ont un **rôle important** à jouer dans ce domaine.

À travers ce **message codé**, découvrons ensemble une action facile à faire au **quotidien** :

DÉCHIFFRE LE HADITH : Le Messenger d'Allah ﷺ a dit :

A	1
B	2
C	3
D	4
E	5
F	6
G	7
H	8
I	9
J	10
K	11
L	12
M	13

19 15 21 18 9 18 5

1 19 15 14

6 18 5 18 5

5 19 20 21 14 5

1 21 13 15 14 5

N	14
O	15
P	16
Q	17
R	18
S	19
T	20
U	21
V	22
W	23
X	24
Y	25
Z	26

(Tirmidhi)

Retourne le magazine pour voir la réponse en blanc !

Réponse : « Sourire à son frère est une aumône »

Pense à demander l'activité service social du mois à ta secrétaire Nasirat locale puis à nous partager des photos à l'adresse suivante : nasiratulahmadiyyafrance@gmail.com

II - Section Finances : *Waqf-e-Jadid*

Le
contexte

Après la **partition de l'Inde et du Pakistan en 1947**, les Ahmadis restés en Inde eurent la bénédiction de faire partie d'une **Jama'at déjà établie**, avec des **organisations auxiliaires destinées à leur formation morale**. En revanche, les Ahmadis qui avaient migré au Pakistan ne bénéficiaient pas d'une telle **infrastructure** ni des mêmes **ressources**.

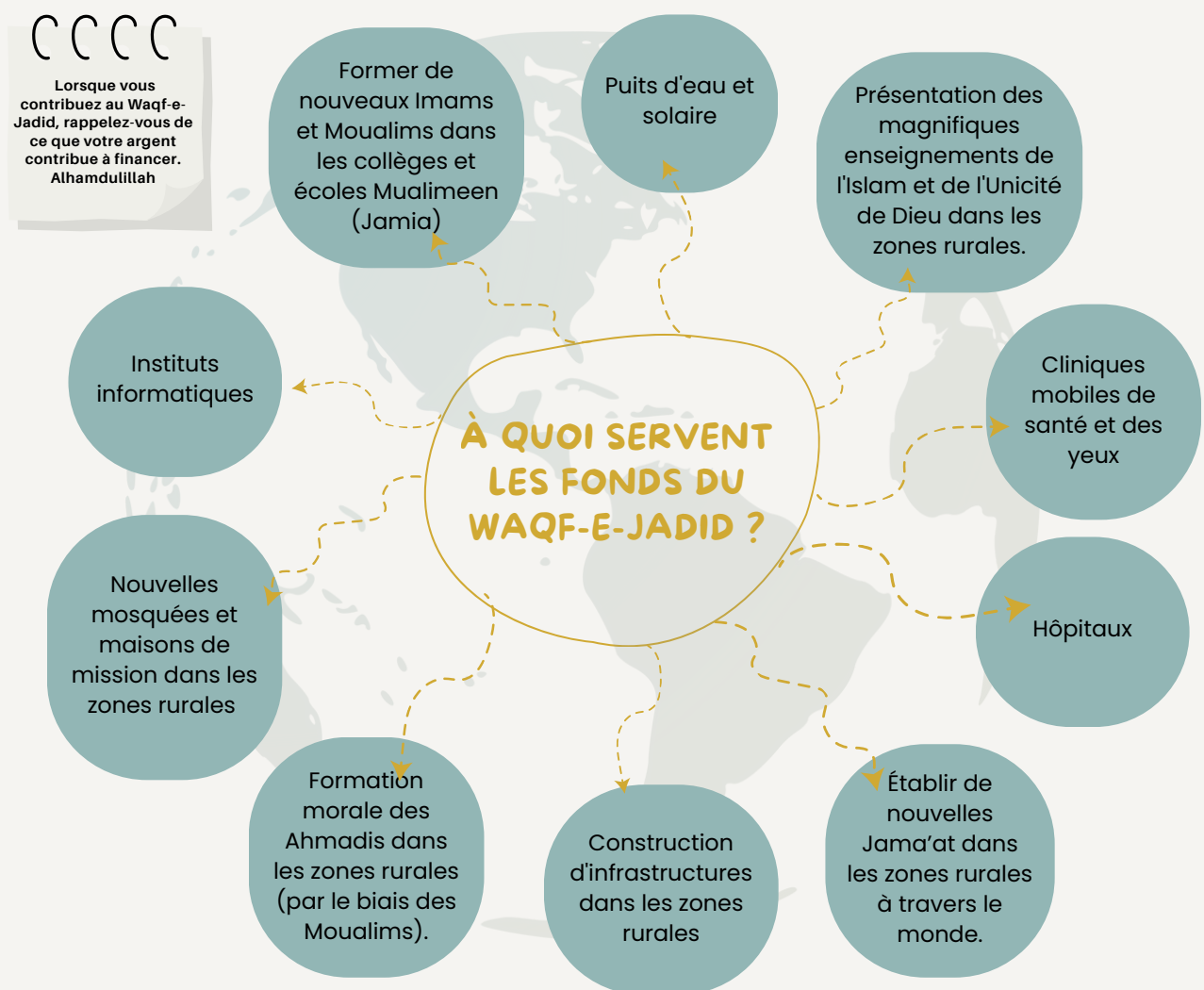
Établissement
d'un Plan Béni

Pour résoudre ce problème, sous la guidance divine, **Hazrat Mirza Bashir-ud-Din Mahmud Ahmad, Khalifatul Masih II (ra)**, inaugura le plan béni de Waqf-e-Jadid le **27 décembre 1957**.

Il lança un appel à la collecte de fonds et invita des hommes dotés de solides connaissances religieuses à offrir leur temps pour cette noble mission.

Ce plan, initialement conçu pour répondre aux besoins des régions éloignées du Pakistan, fut progressivement **étendu à l'Afrique et à l'Inde**. En 1985, après sa migration au Royaume-Uni, Hazrat Khalifatul Masih IV (rh) élargit ce projet à l'échelle mondiale.

L'année financière de ce plan débute le 1er janvier et se termine le 31 décembre.



Le **7 octobre 1966**, lors de son sermon du vendredi, **Hazrat Mirza Nasir Ahmad, Khalifatul Masih III (rh)**, annonça la création du **Daftar Atfal de Waqf-e-Jadid**, afin que les enfants ahmadis puissent également **bénéficier des bénédictions liées à ce sacrifice financier**. S'adressant aux enfants ahmadis, Hazrat Khalifatul Masih III (rh) déclara :

"Aujourd'hui, je lance un **appel à tous les enfants ahmadis (garçons et filles)** de se lever et de combler les lacunes laissées par vos aînés en raison de leur négligence, et d'éliminer les faiblesses qui se sont introduites dans le travail de Waqf-e-Jadid."

(An Introduction to Financial Sacrifice, p119)

Retour sur vos impressions lors du *Séminaire Ishaat*

THÈME => KHILAFAT

*"Il est
gentil,
pieux et
calme"*

Aliya 95b

"J'aime bien Huzoor parce qu'il nous guide vers le droit chemin, il prie beaucoup pour nous, il dit de bonnes choses."

Anonyme

"Il donne des chocolats et il est gentil, il fait des douas."

Sabika Ahmad

THÈME => LA VÉRITÉ

"Pour que les gens nous fassent confiance, Allah aime la vérité. La vérité nous permet de nous sentir bien. Le mensonge peut faire du mal à quelqu'un (les rumeurs) Le mensonge prend l'ascenseur et la vérité prend l'escalier"

Izzah Nehal 95A

"Pour que les gens nous font confiance. Nous ont dit la vérité. La confiance et le plaisir d'Allah"

Aliya 93B

"Les gens qui ont peur d'Allah doivent dire la vérité"

Minahil Yousaf 95A

"Allah aime la vérité (dans le saint coran) et les personnes qui disent la vérité. Permet de se sentir bien. Pour plaire à Dieu et pour éviter des conflits. - Pour que les autres soient nos amis. Pour que Allah soit content de nous. Pour que vous aussi vous soyez content. Pour que tout le monde soit content. Pour que vous soyez quelqu'un de confiance. Pour qu'en soit un modèle."

Anonyme

Imane Haider-Haddioui (95A Centre), Secrétaire Nasirat National



SERMENT PRÊTÉ À L'OCCASION DU CENTENAIRE DU CALIFAT-E-AHMADIYYA.

Le 27 mai 2008, date qui marqua le centenaire du Califat-e-Ahmadiyya, Huzoor-e-Anwar, Sa Sainteté le Cinquième Calife (qu'Allah soit avec lui), prit le serment d'allégeance des membres de la Jama'at. Les termes de ce serment sont présentés ci-dessous, en tant que rappel pour nous tous :

أَشْهَدُ أَنْ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَ أَشْهَدُ أَنَّ مُحَمَّدًا عَبْدُهُ وَرَسُولُهُ

« Je témoigne que nul n'est digne d'être adoré excepté Allah, Il est Un et n'a pas de partenaire, et j'atteste que Muhammad (saw) et Son Serviteur et Son Messager. »

En ce jour marquant l'achèvement du centenaire du Califat-e-Ahmadiyya, nous prenons un engagement solennel, au nom d'Allah l'Exalté, de poursuivre notre lutte jusqu'aux derniers instants de notre existence pour la propagation de l'Islam et de l'Ahmadiyya, et de transmettre le nom de Muhammad, le Messager d'Allah (que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur Lui), jusqu'aux confins de la terre.

Pour accomplir cette obligation sacrée, nous devons dédier nos vies à Allah et à Son Messager (que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur Lui), et, en offrant le plus grand sacrifice, maintenir le drapeau de l'Islam hissé dans tous les pays du monde.

Nous nous engageons également à œuvrer pour la sauvegarde et la consolidation du système du Califat, en poursuivant notre lutte jusqu'à notre dernier souffle, tout en exhortant nos enfants et leur descendance à demeurer fidèles au Califat et à bénéficier de ses bénédictions, afin que le Califat-e-Ahmadiyya perdurent en toute sécurité jusqu'à la fin des temps, et que la propagation de l'Islam se poursuive jusqu'au Jour du Jugement Dernier à travers l'Ahmadiyya, permettant au drapeau de Muhammad, le Messager d'Allah (que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur Lui), de flotter plus haut que tous les autres drapeaux du monde. Ô Allah, accorde-nous la force de remplir cet engagement.

اللَّهُمَّ آمِينَ اللَّهُمَّ آمِينَ اللَّهُمَّ آمِينَ

